



PROJET ECONOMIES FORESTIERES DURABLES DU BASSIN DU
CONGO (P505923)

Evaluation des risques de sécurité (ERS)

Avril 2025

Table des matières

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	3
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	4
1. INTRODUCTION	7
1.1. Contexte et justification	7
1.2. Zones d'intervention du projet	8
1.3. Les principes directeurs de l'ERS	10
1.3.1. Cadre environnemental et social de la Banque mondiale	10
1.3.2. Principaux textes juridiques nationaux applicables à l'ERS	10
1.4. Objectif de l'ERS	10
1.5. Approche méthodologique	11
1.6. Clarification de quelques concepts et matrice de sécurité	Erreur ! Signet non défini.
2. EVALUATION DU CONTEXTE SÉCURITAIRE, INCIDENTS ET ENVIRONNEMENT DE MENACE	13
2.1. Contexte de sécurité stratégique national	13
2.2. Situation actuelle.....	14
2.3. La situation sécuritaire dans la zone du projet	16
2.3.1. La situation sécuritaire au SUD-EST à Bangassou	16
2.3.2. Situation sécuritaire au SUD-OUEST	16
2.3.3. Situation particulière de Bangui.....	17
3. EVALUATION DES RISQUES DE SECURITE DU PROJET	19
3.1. Principaux risques de sécurité.....	19
3.2. Matrice des risques du projet	22
3.3. Risques de sécurité et mesures d'atténuation	36
3.1. <i>Risques de sécurité et mesures d'atténuation</i>	
3.2. <i>Risques de sécurité et mesures d'atténuation</i>	
3.3. <i>Risques de sécurité et mesures d'atténuation</i>	
3.4. <i>Risques de sécurité et mesures d'atténuation</i>	
3.4. Matrice de probabilité de survenance	32
3.5. Profils de risques de sécurité	33
4. CONSIDERATIONS SECURITAIRES SPECIFIQUES AU PROJET	35
4.1. Faire face aux acteurs armés non étatiques	35
4.2. Capacité de gestion des risques liés à la sécurité du projet	35
4.3. Planification de l'atténuation des risques sécuritaires	35
BIBLIOGRAPHIE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ANNEXES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
Annexe 1 : Carte MINUSCA.....	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 2 : Aperçu des mouvements de population en RCA (février 2025)	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 3 : Répartition ethnique en RCA	46
Annexe 4 : Incidents de sécurité sur le personnel humanitaire (mars 2025)	47
Annexe 5: zones de sécurités en janvier 2024.....	48
Annexe 6 : Compte rendu des réunions de consultations des parties prenantes	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 7 : Quelques photos de consultations publiques.....	Erreur ! Signet non défini.

Liste des sigles et abréviations

TERMES	DESCRIPTION
3R	Groupe rebelle dénommé : Retour, Réclamation et Réhabilitation
ACLED	Armed Conflict Location & Event Data Project
APPR	Accord Politique de Paix et de Réconciliation
CES	Cadre Environnemental et Social
CPC	Coalition des Patriotes pour le Changement
CPP	Cadre de Partenariat avec les Pays
EAS/HS	Exploitation et Abus Sexuels/Harcèlement Sexuel
ERS	Évaluation des Risques de Sécurité
FACA	Forces Armées Centrafricaines
ICASEES	Institut centrafricain des statistiques et des études économiques et sociales
ISO	Organisation internationale de normalisation
MGP	Mécanisme de Gestion des Plaintes
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique
NES	Norme Environnementale et Sociale
OCHA	Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
PDI	Personnes Déplacées Internes
PGS	Plan de Gestion de la Sécurité
RCA	République Centrafricaine
UGP	Unité de Gestion du Projet
UPC	Union pour la Paix en Centrafrique
VBG	Violences basées sur le genre

Résumé Exécutif

La République Centrafricaine (RCA) connaît depuis son indépendance en 1960, des cycles prolongés de conflits dont le dernier qui a commencé en 2013 a été particulièrement violent et a provoqué un grave ralentissement économique avec une contraction estimée à 36 % du PIB. Tous les secteurs ont été touchés. Le secteur des forêts n'a pas fait exception.

Ainsi, la forêt centrafricaine faisant partie du massif forestier du bassin du Congo qualifié de deuxième poumon du monde après l'Amazonie, est menacée de dégradation et de régression sous les effets conjugués du changement climatique, de l'exploitation et de la pression démographique qui accélère les actions anthropiques.

C'est dans ce contexte que trois pays, la RCA, le Congo et le Cameroun ont sollicité et obtenu un appui financier de la Banque Mondiale à hauteur de 1070,2 millions de dollars américain pour financer les activités du programme d'économies forestières durables du bassin du Congo (P505923).

Compte tenu de la nature de ce projet dans un contexte de changement climatique d'une part, et pour répondre aux exigences du cadre environnemental et social (CES) de la Banque mondiale ainsi que les législations nationales d'autre part, l'UGP du projet I-COMPETE a été mandatée pour préparer les instruments environnementaux et sociaux dont l'évaluation des risques de sécurité, objet du présent document rapport conformément aux normes environnementales et sociales (NES) de la Banque Mondiale et la législation nationale.

L'évaluation des Risques de Sécurité (ERS) pour l'ensemble des activités prévues par les projets permet d'élaborer le plan de gestion de sécurité (PGS) dont la finalité est de permettre à l'UGP de travailler avec succès dans l'environnement de sécurité diversifié et complexe de la RCA, en créant des procédures opérationnelles et des structures de projet basées sur les risques.

D'autres instruments environnementaux et sociaux ont également été préparés par l'UGP pour satisfaire les exigences environnementales et sociales de la Banque mondiale,¹ ainsi que pour assurer la conformité avec les lois et réglementations de la RCA. Ce sont :

- Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) ;
- Plan de Gestion de la Main d'Œuvre (PGMO) ;
- Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) ;
- Cadre de politique de Réinstallation (CPR) ;
- Cadre Fonctionnel
- Cadre de planification en faveur des peuples autochtones (CPPA).

Objectif du projet

L'objectif de développement de ce programme est *d'intensifier la gestion durable des paysages forestiers, les chaînes de valeurs forestières et les opportunités de subsistance dans les pays forestiers du bassin du Congo.*

Zone d'intervention

Le projet sera mis en œuvre dans le massif forestier du SUD-OUEST (préfectures de Bangui, Lobaye, Sangha-Mbaéré, Mambéré ; Mambéré Kadéï) et dans le massif forestier du SUD-EST (préfectures de la Basse-Kotto et du Mbomou).

¹ Depuis 1er octobre 2018, la Banque mondiale applique le Cadre environnemental et social à tous les nouveaux financements de projets d'investissement qu'elle appuie.

Niveau de risques

Le niveau de risque sur le plan de sécurité dans les zones du projet est présenté dans le tableau ci-dessous.

Niveau de risque de sécurité	Description du niveau des risques de sécurité	Zones du projet concernées
Vert	Niveau de risque relativement acceptable dans la préfecture avec de faibles menaces armées contre le projet.	Bangui
Orange	Niveau de risque partiellement difficile dans les préfectures avec des menaces importantes contre les projets.	Basse-Kotto, Lobaye, Sangha Mbaéré, Mambéré Kadéi, Mambéré et Mbomou

Principaux risques identifiés

L'analyse du contexte sécuritaire a fait ressortir un certain nombre de facteurs qui contribuent au conflit armé, à la violence politique et à l'insécurité en République Centrafricaine. Il s'agit notamment :

- (i) De groupes armés non-étatiques puissants mais en cours de fragmentation ;
- (ii) Des troubles civils dus aux tensions socio-économiques et politiques ;
- (iii) Des affrontements communautaires locaux (les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs sont récurrents) ;
- (iv) Et des violences individuelles et criminelles.

Les principaux risques de sécurité potentiels liés au projet ont été identifiés comme suit :

1. Attaques armées ;
2. Agressions criminelles armées ;
3. Enlèvement des travailleurs du projet ;
4. Manifestations et violences communautaires ;
5. Vol du matériel didactique et d'articles non-alimentaires ;
6. Harcèlement et usage excessif de la force par le personnel de sécurité publique et des groupes armés non étatiques, y compris EAS/HS ;
7. Accidents.

Les mesures d'atténuations proposées

Les mesures d'atténuation concernent à la fois les mesures de protections et de dissuasion, identifiées dans l'ERS. Elles doivent être mises en œuvre et suivies régulièrement. Il s'agit entre autres de :

- Prévoir des coûts supplémentaires pour faire face aux dommages que causeraient les risques d'attaques armées ou autres incidents de sécurité. Etant donné qu'il n'y a pas de risque zéro, malgré les mesures de protection en place, il se pourrait que les différents risques identifiés surviennent. Pour ce faire, dans chaque zone d'intervention, le projet doit prévoir des coûts supplémentaires pour faire face aux dommages que causeraient les risques de sécurité. Les mesures de protection physique sont à mettre en avant ;
- Formation du personnel sur la sécurité et sensibilisation des membres des communautés environnantes sur les risques de sécurité et leurs mesures d'atténuation ;
- Former une équipe de négociateurs en enlèvement et rançon et prévoir les ressources nécessaires pour faire face à ces cas ;
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication : une communication efficace avec les différentes parties prenantes permettrait de renforcer l'acceptation du projet et limiter les

menaces et les risques de sécurité :

- Description claire des responsabilités du personnel de sécurité qui seront résumés aux services préventifs et défensifs. Ceci conformément à la NES 4 pour limiter les risques de sécurité que causerait le personnel de sécurité sur le personnel du projet et même les communautés environnantes ;
- Sensibiliser les communautés environnantes sur le MGP lié aux VBG/EAS et les prestataires de services disponibles. La connaissance du MGP par les communautés et même les travailleurs du projet permettrait de dénoncer les cas des harcèlement et abus sexuel d'une part mais de aussi la saisine des points focaux VBG faciliterait aux survivants de bénéficier des services offerts par les acteurs et ceci dans le respect des principes en la matière d'autre part.
- Procéder à la signalisation des chantiers, pour éviter tout incident ou accident ;
- Former les conducteurs des engins et des véhicules sur la sécurité routière ;
- Exiger des mesures de limitations des vitesses ;
- Former les conducteurs de ne conduire sous l'influence de l'alcool ou des drogues ;
- Equiper les voitures ainsi que l'UGP des radios et trousse de 1er secours ;
- Sensibiliser les communautés environnantes sur les risques d'accidents liés aux travaux ;
- Rendre opérationnel le PMPP et le MGP ;
- Privilégier la main d'œuvre locale s'il y a des recrutements ;
- Formation sur la limitation du recours à la force pour éviter de provoquer des griefs parmi les communautés d'accueil ;
- Signature obligatoire et le respect du code de conduite, y compris les dispositions EAS / HS ;
- Retarder la réalisation des sous-projets dans les zones à très haut risque de sécurité (rouges et oranges) jusqu'à l'amélioration de la situation sécuritaire ;
- Etc.

Capacité de gestion des risques liés à la sécurité du Projet

Le projet se basera sur les institutions gouvernementales et leurs partenaires en charge de la sécurité. Ces institutions sont entre autres les FACA, les Forces de Sécurité Intérieure (comme la Police et la Gendarmerie) et les Contingents de la MINUSCA dans les zones concernées.

Planification de l'atténuation des risques sécuritaires

Un responsable de sécurité est en cours de recrutement pour assurer la mise en œuvre et le suivi du PGS. Sur le plan institutionnel, le projet utilisera les accords de collaboration entre le Gouvernement et la MINUSCA pour les interventions le cas échéant et l'UNDSS pour la prévention et le partage des informations sur les risques sécuritaires. Au plan pratique, le spécialiste de sécurité travaillera à identifier les points focaux de sécurité dans chaque localité du projet.

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte et justification

La République Centrafricaine (RCA) connaît depuis son indépendance en 1960, des cycles prolongés de conflits dont le dernier qui a commencé en 2013 a été particulièrement violent et a provoqué un grave ralentissement économique avec une contraction estimée à 36 % du PIB. Tous les secteurs ont été touchés. Le secteur des forêts n'a pas fait exception.

Ainsi, la forêt centrafricaine faisant partie du massif forestier du bassin du Congo qualifié de deuxième poumon du monde après l'Amazonie, est menacée de dégradation et de régression sous les effets conjugués du changement climatique, de l'exploitation et de la pression démographique qui accélère les actions anthropiques.

C'est dans ce contexte que trois pays, la RCA, le Congo et le Cameroun ont sollicité et obtenu un appui financier de la Banque Mondiale à hauteur de 1070,2 millions de dollars américain pour financer les activités du programme d'économies forestières durables du bassin du Congo (P505923). C'est un programme multi phasé dont l'aire géographique couvre la République Centrafricaine, la République du Congo et le Cameroun.

L'objectif de développement de ce programme est *d'intensifier la gestion durable des paysages forestiers, les chaînes de valeurs forestières et les opportunités de subsistance dans les pays forestiers du bassin du Congo.*

Compte tenu de la nature de ce projet dans un contexte de changement climatique d'une part, et pour répondre aux exigences du cadre environnemental et social (CES) de la Banque mondiale ainsi que les législations nationales d'autre part, l'UGP du projet I-COMPETE a été mandatée pour préparer les instruments environnementaux et sociaux dont l'évaluation des risques de sécurité, objet du présent document rapport conformément aux normes environnementales et sociales (NES) de la Banque Mondiale et la législation nationale.

En tenant compte de la fragilité du pays en matière de sécurité, le Ministère des eaux, forêts, chasse et pêche s'engage à mettre en place des mesures afin de protéger les travailleurs et les sites du projet ainsi que les communautés affectées par le projet contre les menaces potentielles. Compte tenu de la présence de groupes armés non étatiques dans certaines régions du territoire centrafricain, les risques potentiels pour la sécurité des travailleurs et des bénéficiaires des projets sont significatifs. L'évaluation des Risques de Sécurité (ERS) pour l'ensemble des activités prévues par les projets permet d'élaborer le plan de gestion de sécurité (PGS) dont la finalité est de permettre à l'UGP de travailler avec succès dans l'environnement de sécurité diversifié et complexe de la RCA, en créant des procédures opérationnelles et des structures de projet basées sur les risques.

D'autres instruments environnementaux et sociaux ont également été préparés par l'UGP pour satisfaire les exigences environnementales et sociales de la Banque mondiale,² ainsi que pour assurer la conformité avec les lois et réglementations de la RCA. Ce sont :

- Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) ;
- Plan de Gestion de la Main d'Œuvre (PGMO) ;
- Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) ;
- Cadre de politique de Réinstallation (CPR) ;
- Cadre Fonctionnel

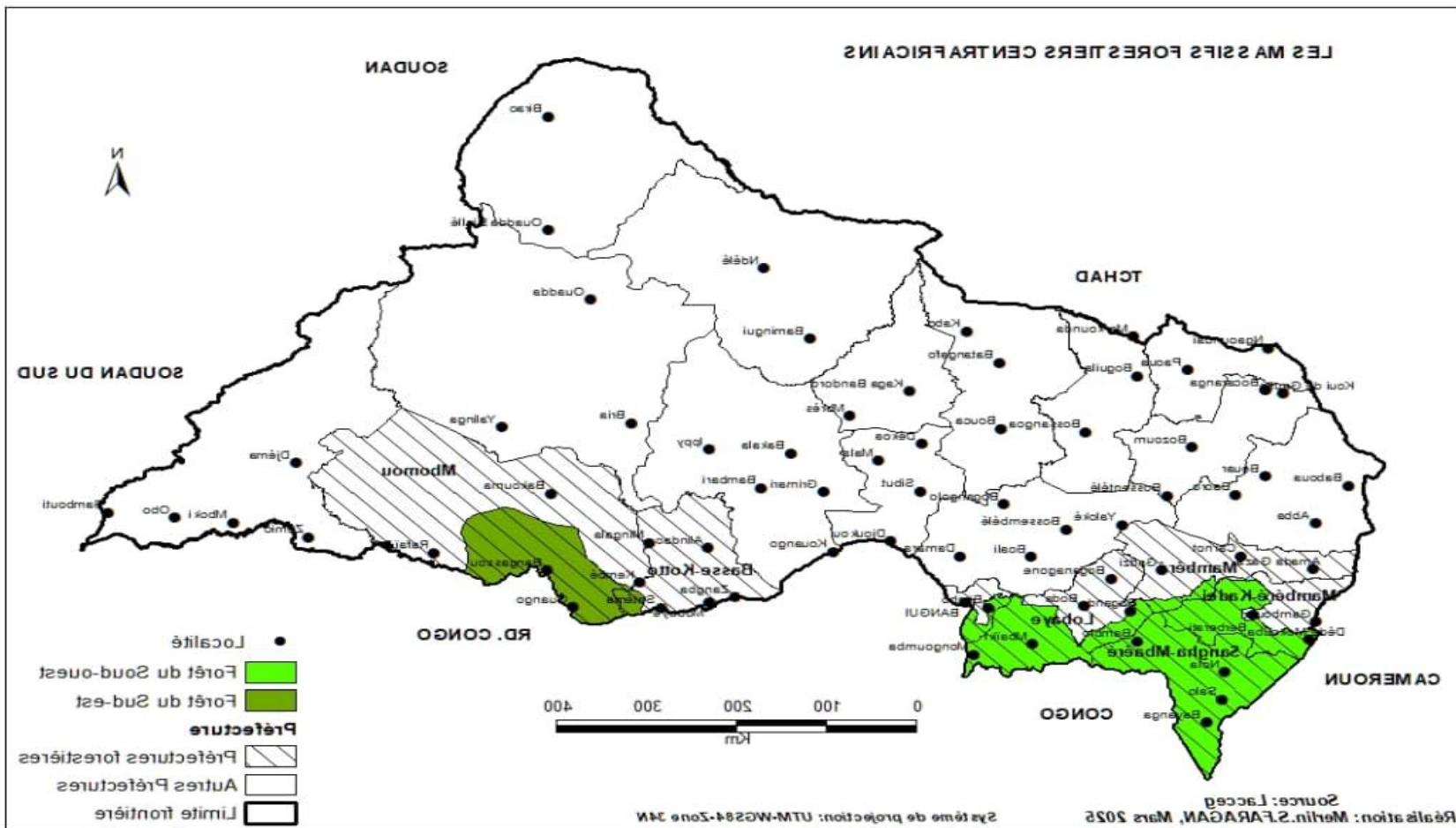
² Depuis 1er octobre 2018, la Banque mondiale applique le Cadre environnemental et social à tous les nouveaux financements de projets d'investissement qu'elle appuie.

- Cadre de planification en faveur des peuples autochtones (CPPA) .

1.2. *Zones d'intervention du projet*

Le projet couvrira les deux grands massifs forestiers du pays, il s'agit de : (i) la forêt du SUD-OUEST qui comporte les préfectures de Bangui, Lobaye, Mambéré, Mambéré Kadéï et la Sangha Mbaéré et (ii) la forêt du SUD-EST communément appelée forêt de Bangassou qui prend trois préfectures à savoir la Ouaka, la Basse Kotto et le Mbomou (voir la carte n°1 localisation du projet).

Carte 1 : Localisation du projet



1.3. Les principes directeurs de l'ERS

1.3.1. Cadre environnemental et social de la Banque mondiale

Le projet économies forestières durables du bassin du Congo est soumis au Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque Mondiale (BM). A cet effet, les exigences en matière de la sécurité du projet seront conformes aux Normes Environnementales et Sociales (NES 1 et NES 4). Outre les aspects sociaux déjà abordés dans d'autres documents (PMPP, PGMO, CPPA), il est nécessaire d'identifier, d'évaluer et de gérer les potentiels risques de sûreté et de sécurité et leurs impacts sur les personnes et les biens découlant du projet.

Considérant le contexte fragile de sécurité en RCA, le Ministère des eaux et forêts s'est engagé à mettre en place des mesures afin de protéger les travailleurs et les sites du projet ainsi que les communautés bénéficiaires du projet contre les menaces potentielles. Pour opérationnaliser la gestion des risques de sécurité pendant le cycle de vie du projet, cette Évaluation des Risques de Sécurité (ERS) comme instrument autonome est requise pour réfléchir systématiquement et stratégiquement aux menaces, vulnérabilités et risques de sécurité dans les zones de mise en œuvre du projet. Les exigences d'atténuation des risques identifiés au niveau du 3^{ème} chapitre du présent document seront systématiquement codifiées et traitées séparément dans le Plan de Gestion de la Sécurité (PGS) du projet qui fait suite à cette évaluation.

Pour prévenir les plus grands risques de sécurité, la mise en place d'un système de points focaux de sécurité est fortement recommandée. Un spécialiste de la sécurité sera recruté au sein de l'Unité de gestion du projet (l'UGP). Il aura pour mission de diriger de manière centralisée les questions de sécurité du projet et pour coordonner la mise en œuvre du PGS dans les deux zones de mise en œuvre du projet (SUD-OUEST et SUD-EST) et assurer la liaison étroite avec le personnel des autres parties prenantes pour leur mise en œuvre dans les zones du projet. Notons aussi que les risques de sécurité impliquent certains risques liés à l'exploitation et aux abus sexuels, un usage potentiellement excessif de la force et / ou intimidation de la communauté locale. Une alternative dans ce contexte serait un accord-cadre à l'échelle nationale avec une société de sécurité privée entièrement agréée avec les licences appropriées pour porter et utiliser du personnel armé.

1.3.2. Principaux textes juridiques nationaux applicables à l'ERS

Au plan juridique, les principales références juridiques de l'ERS sont consignées dans le Plan de Gestion de Sécurité (PGS).

1.4. Objectif de l'ERS

L'objectif principal de l'ERS vise à identifier systématiquement les risques potentiels de sécurité pour les travailleurs du projet, les programmes et les activités ainsi que pour les communautés bénéficiaires du projet à travers une évaluation des risques sécuritaires afin de proposer des mesures d'atténuation pour contenir ces risques.

Il s'agit entre autres de :

- Identifier et analyser les risques de sécurité inhérents au projet dans toutes les zones du projet ;
- Identifier les risques créés par le projet pour les communautés locales ;
- Identifier et gérer les risques liés à l'utilisation de forces de sécurité publiques ou privées sur les communautés locales et le personnel du projet ;
- Fournir des recommandations pour éliminer ou gérer les risques associés à la gestion de la sécurité.

1.5. *Approche méthodologique*

L'évaluation des risques est un processus permettant d'évaluer les risques pour garantir la sécurité et la santé dans la mise en œuvre des activités du projet. Cependant, il faut faire la différence entre les termes "analyse des risques", où il s'agit simplement de "dépister" les risques, et "évaluation des risques". L'évaluation permet de classer les risques selon un degré d'importance, c'est un examen systématique de tous les aspects liés à la mise en œuvre du projet. Elle sert à établir :

- Les causes potentielles d'accidents (et/ou de blessures) ou de maladies ;
- Les possibilités d'élimination de dangers ;
- Les mesures de prévention ou de protection à mettre en place pour maîtriser les risques.

L'approche de gestion des risques adoptée dans le cadre du projet économies forestières durables du bassin du Congo est calquée sur la séquence générique définie dans les meilleures pratiques en la matière, notamment les directives de la Banque Mondiale en matière de sécurité, les bonnes pratiques des ONGs internationales, etc.

L'ERS a été préparée à travers des entretiens semi-structurés avec (i) les autorités locales dans les zones sélectionnées pour l'intervention du projet à Bangui, Mbaiki et à Bangassou ; (ii) les responsables de la sécurité de la RCA : Police, Gendarmerie et FACA ; (iii) quatre séances de consultation publique regroupant les différentes parties prenantes intéressées par le projet à Mbaiki le 18 mars 2025, à Bambio le 20 mars 2025, à Bangui le 26 mars 2025 et à Bangassou le 27 mars 2025 (les comptes rendus des consultations publiques sont en annexe 6 de ce rapport).

Une revue de littérature a été faite afin de cerner les différents contours du sujet. Il s'agit des informations consultatives et des rapports des agences des Nations Unies, de la Banque mondiale et des ONG internationales et nationales ; des indices et rapports annuels sur les indicateurs de conflit ; des questions de sécurité et de droits de l'homme au niveau national ; articles et rapports médiatiques pertinents) et de discussions qui ont eu lieu entre les parties prenantes, l'Unité de gestion du projet I-COMPETE et la Banque mondiale.

Les questions discutées avec les parties prenantes comprenaient la situation générale de sécurité en RCA et dans les préfectures/villes visitées spécifiquement, les impacts négatifs potentiels des activités du projet et les mesures d'atténuation y relatives, les principales dynamiques de sécurité et les menaces potentielles pour le personnel du projet et les bénéficiaires, la problématique de la collaboration des communautés pour la gestion de la sécurité etc. L'annexe 7 présente quelques photos prises lors des différents ateliers de consultation publique. Notons aussi que les peuples autochtones ont également fait l'objet de consultation.

Par ailleurs, le processus de gestion des risques de sécurité envisagé pour le dit projet est une approche structurée pour évaluer les risques de sécurité afin de garantir qu'une analyse complète des menaces et des risques mène à une prise de décision efficace en matière de sécurité et à la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques. La figure ci-dessous montre le processus de gestion des risques de sécurité.

La probabilité et l'impact sont évalués sur une échelle de 1 à 5 et combinés dans une matrice des risques comme suit :

Tableau 1 : Matrice de risques

Matrice des risques		Impact				
		Négligeable	Mineur	Modéré	Sévère	Critique
P R O B A B I L I T É	Très probable	Faible	Moyen	Élevé	Très élevé	Inacceptable
	Probable	Faible	Moyen	Élevé	Élevé	Très élevé
	Modérément probable	Faible	Faible	Moyen	Élevé	Élevé
	Improbable	Faible	Faible	Faible	Moyen	Moyen
	Très improbable	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible

Source : Lignes Directrices pour les UGPs dans le développement de leurs Évaluations des Risques de Sécurité et de leurs Plans de Gestion de la Sécurité.

L'efficacité de l'ERS sera contrôlée tout au long de la mise en œuvre du projet tandis que sa mise en œuvre sera maintenue par le biais du Plan de Gestion de la Sécurité (PGS) qui sera mis à jour lorsque de nouveaux risques de sécurité ou des menaces potentielles seront identifiés. Bien que l'ERS elle-même ne soit pas divulguée aux parties prenantes plus larges, les mesures d'atténuation proposées seront incluses dans le PGS, dont le résumé sera divulgué au public.

2. Evaluation du contexte sécuritaire, incidents et environnement de menace

2.1. Contexte de sécurité stratégique nationale

La situation générale en matière de sécurité dans toute la RCA est qu'à la suite de l'élection présidentielle de décembre 2020, une coalition de rebelles s'est formée dans le but de s'emparer de Bangui, la capitale nationale. Actuellement, la situation politique du pays reste instable surtout 2025 est une année des élections générales. On note toujours des foyers d'insécurité 6 ans après la signature de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA (APPR-RCA), même si dans le cadre de cet accord il y a eu l'autodissolution de neuf groupes armés, et le maintien d'anciens dirigeants de groupes armés au sein du gouvernement actuel. Malgré tout, on note avec satisfaction l'extension notable de la présence et de l'autorité de l'État dans les zones anciennement occupées par des groupes armés³.

Même si la quasi-totalité de la zone touchée par le projet est jugée calme et stable à l'exception de certains coins au SUD-EST où l'on note de temps en temps des incursions des forces négatives, des précautions sont recommandées pour certaines parties de ces zones où on note des mouvements de violence et/ou du banditisme. Le projet s'appuiera sur l'approche⁴ utilisée dans d'autres projets de la Banque mondiale pour gérer les questions de sécurité et l'adapter au contexte du projet. La Banque procède également à une évaluation afin de trouver une solution commune pour le portefeuille. Pour faire face aux risques de sécurité en constante évolution, la mise en œuvre du projet restera flexible.

En mars 2025, 14 incidents ont affecté les acteurs humanitaires, incluant le meurtre tragique d'un travailleur humanitaire. Cela représente la première fatalité de ce type en République centrafricaine depuis mai 2022. Parmi les 14 incidents enregistrés en mars, cinq cas d'agression et d'intimidation, quatre cas de braquage, quatre cas des interférences et un cas de meurtre ont été signalés⁵.

Fort heureusement que la quasi-totalité de la zone du projet a été épargnée car les préfectures les plus affectées au cours de ces trois mois sont la Vakaga (23%), Bamingui-Bangoran (12%) et Bangui (12%).

En 2024, un total de 74 incidents et accidents impliquant des engins explosifs a été enregistré, causant la mort de 13 personnes dont 11 civils et faisant 28 blessés. Ces chiffres révèlent une baisse par rapport à 2023 où 27 personnes dont 22 civils ont trouvé la mort, et 55 avaient été blessés dans 79 incidents et accidents liés aux engins explosifs. La quasi-totalité des préfectures de la zone du projet est épargnée de ces incidents liés aux engins explosifs.

Par ailleurs, après avoir rejoint les forces étatiques pour combattre la CPC en décembre 2020, le groupe Wagner est devenu l'un des principaux acteurs des faits de violence politique en RCA. Sur l'ensemble des faits de violence politique recensés par ACLED entre décembre 2020 et mai 2022 en RCA, près de 40% des événements ont vu la participation du groupe Wagner. Pendant cette période, les mercenaires du groupe se sont livrés à des faits de violence politique dans toutes les préfectures de la RCA, à l'exception du Haut-Mbomou et de la Sangha-Mbaéré (voir la carte n°2).

³ <https://press.un.org/fr/2025/cs16001.doc.htm> ; déclaration de la représentante des SG des Nations Unies et cheffe de la MINUSCA le 20 février 2025

⁴ Les autres projets de la banque ont de conventions avec d'autres partenaires qui leur permettent d'utiliser les vol UNHAS pour limiter les risques de sécurité routière et éviter les zones où la présence des groupes armés est signalée.

⁵ <https://response.reliefweb.int/fr/central-african-republic/bulletin-humanitaire> , consulté le 14 avril 2025

**Événements de violence politique organisée en République centrafricaine
(1er décembre 2020 - 31 juillet 2022)**

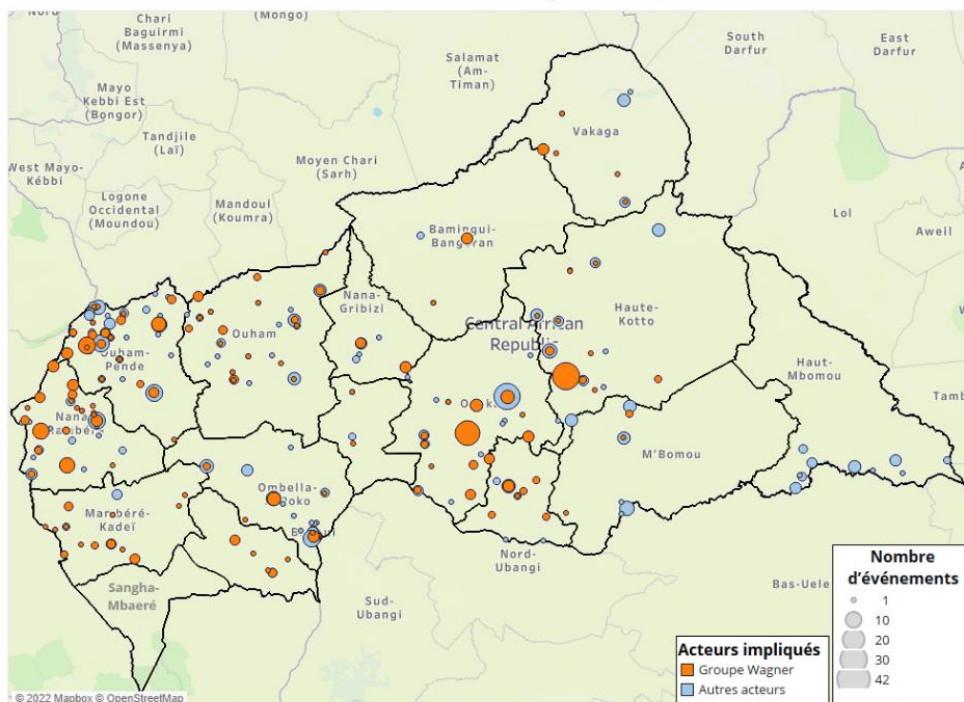


Image 5 : Zones de vigilance

Source : ACLED⁶, 2022

Au 31 décembre 2024, le nombre total de personnes déplacées internes (PDI) en République centrafricaine (RCA) s'élève à 469 342 individus, dont 77 107 dans des sites (soit 16%) et 392 235 en familles d'accueil (soit 83%).

Ces chiffres montrent une légère baisse de 500 PDI, soit 0,1% du volume total des déplacements, par rapport au mois de novembre 2024, où le nombre de PDI était estimé à 469 892 personnes.

2.2. *Situation actuelle*

Le pays est dans un cycle de violence récurrente depuis plus de quarante ans, alimenté par la faible cohésion sociale, la concentration du pouvoir et des rentes dans un petit groupe politiquement connecté, les grandes disparités entre Bangui et le reste du pays, les conflits autour des ressources naturelles. Les citoyens ont un accès limité aux services sociaux de base et la majorité des infrastructures existantes est très délabrée. Aussi, la situation humanitaire est catastrophique et plus de 50 % de la population dépend de l'aide humanitaire et de protection (OCHA, 2023).

Dans les villes secondaires, la présence du gouvernement est faible et s'est encore érodée depuis 2013, avec des effets négatifs sur le contrat social et la confiance dans le gouvernement. La capacité de l'État à fournir des services dépend totalement du niveau de sécurité, qui reste instable dans plusieurs régions du pays.

Dans ce contexte fragile et vulnérable, les villes servent de refuge sûr pour la sécurité et les opportunités économiques. Depuis la crise de 2013, la Mission intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) a établi des lignes de défense dans des villes majeures telles

⁶ ACLED, 2022. Les opérations du groupe Wagner en Afrique. Les tendances du ciblage de la populations civiles en RCA et au Mali, Aout 2022. Disponible sur : <https://acleddata.com/2022/08/30/les-operations-du-groupe-wagner-en-afrique-les-tendances-du-ciblage-de-populations-civiles-en-republique-centrafricaine-et-au-mali/>

que Bangui, Bambari et Berberati. Mis en œuvre en collaboration avec les forces gouvernementales des FACA, ces lignes de défense ont réussi à protéger les zones urbaines, comme en témoigne la défaite des attaques des rebelles de la CPC à Bangui en 2020. Les intérêts économiques de la RCA ont été préservés puisque Bangui représente à elle seule 70 % du PIB du pays. La sécurisation des villes protège donc les civils et augmente la probabilité d'une amélioration de la prospérité économique.

Le lien entre la fragilité et le climat accroît les déplacements et la vulnérabilité des populations. Les effets régionaux du changement climatique – désertification croissante qui entraîne la disparition des pâturages et des terres arables dans le sud du Tchad et dans le nord de la RCA – créent des conflits émergents en RCA et des violences civiles supplémentaires liées à la transhumance. Le manque de ressources dans les pays voisins, conséquence directe du changement climatique, a poussé les éleveurs à voyager avec leur bétail pendant une partie de l'année, en concurrence pour l'eau et les pâturages en RCA.

Aussi, l'accès aux services sociaux de base et aux moyens de subsistance, ainsi que la résilience des communautés a été entamé. La RCA présente des écarts entre les sexes parmi les plus importants au monde, et de nombreux groupes vulnérables ne sont toujours pas protégés. Par ailleurs, le pays est très vulnérable aux méfaits des changements climatiques comme la sécheresse, les inondations et la gestion des terres qui ont négativement impacté l'agriculture, la sécurité alimentaire, la santé publique, l'assainissement et le bétail.

En dehors de la capitale Bangui, les villes des provinces font face à d'énormes contraintes pour leur développement. Elles sont définies en général par la faible capacité des communes à développer des prestations de service, la centralisation des services au niveau de la capitale et la quasi-rupture de contrat social entre les citoyens et les autorités locales. En effet, la RCA a une forme de gouvernance fortement centralisée avec quelques éléments de déconcentration. Dans un passé récent, l'influence de l'État au-delà de la capitale est très limitée et une grande partie du pays est contrôlée par des groupes armés. Même si aujourd'hui l'État a repris le contrôle de la majorité du territoire, sa présence demeure faible. Ensuite, la majorité des villes et communes souffrent du manque d'électricité, d'eau potable et de réseaux mobiles. La capacité de l'administration nationale est minimale et les administrations territoriales (régions, préfectures et sous-préfectures) ont peu de moyens pour remplir leurs fonctions. En outre, la disparité de l'investissement public devient de plus en plus flagrante avec les crises à répétition qui ont aggravé le fossé de la pauvreté entre la capitale et les régions. Par ailleurs, la RCA n'a pas connu des élections locales depuis 1988. Par conséquent, les communes sont actuellement décrites comme des entités déconcentrées, car elles manquent d'autonomie politique, administrative et financière.

Le conflit en cours au Soudan a affecté la République centrafricaine (RCA) où l'on note plus de 17000 réfugiés rien que dans la ville de Birao dans le Nord. En raison de l'insécurité qui règne le long de la frontière, le trafic entre le Soudan et la RCA a été fortement perturbé, ce qui a entraîné une forte augmentation du prix des produits de première nécessité. Le Soudan approvisionne plusieurs villes de la RCA, particulièrement Birao dans la Préfecture de la Vakaga et Ndélé dans la Préfecture de Bamingui-Bangoran.

Eu égard à ce précède et compte tenu des spécificités qui prévalent dans les régions de la RCA, il est prévu une stratification du territoire national en zone verte, zone orange et en zone rouge. La zone verte est relativement stable et accessible (*Bangui, Ombella Mpoko, Lobaye, Sangha Mbaéré, Mambéré, Mambéré Kadéï*). Le niveau de sécurité a favorisé le déploiement effectif des autorités locales, le fonctionnement des services déconcentrés, l'existence des infrastructures socio-économiques et une accessibilité moins contraignante. Les autres zones sont entre orange et rouge (zone nord et le Haut-Mbomou). La zone rouge est caractérisée par la persistance des conflits, la faible présence des services déconcentrés avec des accès très limités, une insuffisance très prononcée des infrastructures de base.

2.3. La situation sécuritaire dans la zone du projet

2.3.1. La situation sécuritaire au SUD-EST à Bangassou

La zone du projet couvre aussi le SUD-EST de la RCA qui représente la 6ème région du pays dénommée Haut-Oubangui. Cette partie de la zone du projet connaît des soucis de sécurité surtout dans les axes et les villages. Dernièrement, il a été dénoncé des actes de violations des droits humains dans la région du Haut-Oubangui selon un rapport de l'ONU dans la préfecture du Mbomou⁷.

En effet, lors de deux vagues d'attaques dans les préfectures du Mbomou et du Haut-Mbomou, en octobre 2024 et en janvier 2025, au moins 24 personnes ont été tuées, certaines ayant été victimes d'exécutions sommaires, selon le rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA).

Les attaques ont été dirigées et coordonnées par des éléments des Wagner Ti Azandé (WTA), un groupe armé ayant des liens avec l'armée nationale. Les WTA appartenaient à l'origine à un groupe armé appelé Azandé Ani Kpi Gbé (Azanikpigbe), dont les membres ont également été impliqués dans ces attaques.

Parmi les autres violations et atteintes figurent des cas de violences sexuelles liées au conflit à l'encontre de femmes et de filles, y compris des viols collectifs, de travail forcé, de torture et autres formes de traitements cruels, inhumains et dégradants, ainsi que des pillages de maisons et de magasins.

Début octobre 2024, des membres armés des WTA et des Azanikpigbe ont attaqué les villes de Dembia et Rafaï, dans la préfecture du Mbomou, ciblant principalement la communauté peulh et d'autres musulmans, ainsi qu'un camp de réfugiés et de demandeurs d'asile soudanais, selon le rapport.

Le rapport souligne que la présence limitée des forces de sécurité de l'Etat dans certaines parties des préfectures du Mbomou et du Haut-Mbomou a créé des vides sécuritaires permettant à des groupes tels que les WTA et les Azanikpigbe d'être plus actifs en toute impunité.

2.3.2. Situation sécuritaire au SUD-OUEST

Le secteur du SUD-OUEST sur le plan sécuritaire est généralement calme dans les différentes préfectures de la Sangha-Mbaéré, la Lobaye, la Mambéré et la Mambéré Kadéï.

Bien que la situation sécuritaire soit jugée de calme dans la région, les zones reculées continuent d'enregistrer des actes de criminalité liés aux bandes armées. Les Forces armées centrafricaine (FACA) et la MINUSCA, descendent dans ces zones mais ne peuvent pas empêcher des actes planifiés des éléments armés, ces derniers observent les mouvements des forces avant d'agir. Lors de la consultation à Berberati, une dame a affirmé qu'il y a la sécurité au centre de Berberati et mais que les périphéries sont moins sûres.

Dans cette zone, on note tout de même une atmosphère du vivre ensemble. En effet, il n'y a aucun conflit intercommunautaire majeur qui ait été signalé dans la zone.

⁷

<https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/countries/central-african-republic/20250304-minusca-ohchr-dembia-report.pdf> ; consulté le 15 avril 2025

Comme le témoigne le Secrétaire général de la préfecture : « La préfecture de la Mambéré Kadéï est l'une des rares préfectures de la RCA qui est stable, aujourd'hui plus de 95% des fonctionnaires affectés sont présents et travaillent. Nous remercions la MINUSCA pour l'appui à cette stabilisation »⁸.

Malgré ce tableau positif, on note quelques actes d'insécurité dans certaines zones minières, à cause des éleveurs transhumants armés, qui sillonnent la zone en quête de pâturage. Cela a quelques fois des impacts négatifs sur la cohabitation pacifique entre les éleveurs et les agriculteurs. Quelques initiatives ont été prises pour contenir les conflits entre éleveurs et agriculteurs. Des réflexions sont en cours pour mettre en place une coopérative regroupant les éleveurs et agriculteurs, afin de « mieux gérer la situation conflictuelle ».

Aussi, la situation sécuritaire reste un peu préoccupante dans le long de la frontière camerounaise à cause de la présence des éléments du groupe armé 3R affilié à la CPC. Ces mouvements sont observés dans les sous-préfectures de Gamboula et Amada-Gaza.

Des formations régulières sont organisées par la composante Police de la MINUSCA à l'endroit des Forces de sécurité intérieure centrafricaines, afin de « mieux protéger la population et renforcer l'appareil judiciaire.

Pour ce qui concerne le processus de paix, des comités de mise en œuvre préfectoraux ont été mis en place visant à fournir un espace de concertation et de prévention et résolution des conflits ainsi qu'à formuler des recommandations sur la mise en œuvre de l'APPR et les problématiques sécuritaires⁹.

2.3.3. Situation particulière de Bangui

Un état des lieux de la situation sécuritaire à Bangui, capitale de la République centrafricaine (RCA) a été dressé en mai 2024. Il porte sur la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 15 mars 2024¹⁰.

Alors que la situation sécuritaire reste instable en République centrafricaine (RCA), les groupes armés étant principalement présents le long des frontières du pays, les sources relèvent le « calme relatif » qui règne à Bangui. L'autorité et le contrôle de l'État sont surtout concentrés dans la capitale tandis que le Gouvernement n'a que peu de pouvoir dans les autres régions du pays.

Des patrouilles sont effectuées quotidiennement dans les artères de la capitale, notamment par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) et les Forces de sécurité intérieure (FSI) centrafricaines, ce qui a eu pour effet de diminuer les crimes et délits. Ces opérations ont lieu pour la plupart dans les quartiers musulmans de la capitale du fait d'allégations de collusion avec des groupes armés.

D'après les données de l'Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED) consultées pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 février 2024, les parties combattantes présentes à Bangui et impliquées dans des incidents sont la MINUSCA, le groupe Wagner, les Forces armées centrafricaines (FACA) et des groupes armés non identifiés. La plupart des unités des FACA opèrent sous le commandement du groupe russe Wagner, avec l'accord de l'entourage proche du président Touadéra

⁸ Déclaration de Monsieur Rodrigue Lea, Secrétaire général de la préfecture de Mambéré-Kadéï lors d'une conférence conjointe en visioconférence avec la MINUSCA à Berbérati.

⁹ Source: <https://minusca.unmissions.org/les-autorit%C3%A9s-de-mambere-kade%C3%AF-saluent-...>

¹⁰ <https://www.cgrs.be/en/country-information/situation-securitaire-bangui>. Consulté le 03 octobre 2024

qui bénéficie de la protection du groupe. Les opérations menées à Bangui sont contrôlées par la présidence alors que celles menées en dehors de la capitale sont dirigées par le groupe Wagner.

L'ACLED a enregistré vingt-deux incidents et neuf morts à Bangui, pour la période concernée. Les attaques menées par diverses forces combattantes constituent la majorité des violences dirigées contre les civils. A cela s'ajoutent deux cas d'enlèvements, un affrontement armé et une explosion.

Les incidents impliquant des travailleurs humanitaires sont au nombre de 24 en 2023 pour Bangui, sur un total de 169 pour tout le pays.

Depuis mai 2023, le quartier Point kilométrique 5 (PK5) du troisième arrondissement de Bangui, à majorité musulmane, connaît une augmentation de l'insécurité, avec du racket, des enlèvements, des actes d'intimidation commis par le groupe Wagner, les FACA, des criminels et des anciens groupes d'auto-défense.

A Bangui, le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) relève plus de 25.000 personnes déplacées internes (PDI) et plus de 15.000 personnes rentrées chez elles (entre février 2023 et janvier 2024).

S'agissant de l'impact de la violence sur la vie quotidienne, la rentrée scolaire 2024-2025 a pu avoir lieu en septembre 2024 dans la majorité des écoles de la capitale, même si des problèmes de matériel et d'infrastructures ont été notés. L'OCHA affirme que 41 % de la population se trouve en situation d'insécurité alimentaire critique. En 2024, ce sont les secteurs de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, de la sécurité alimentaire, de la santé et de la protection, qui compteront le plus grand nombre de personnes dans le besoin. Bangui fait partie des cinq préfectures comptabilisant le plus grand nombre de ces personnes, même si la situation humanitaire s'est améliorée en 2023, en particulier dans les grandes villes et dans le sud-ouest du pays.

3. EVALUATION DES RISQUES DE SECURITE DU PROJET

3. 1. Principaux risques de sécurité

Comme établi dans l'analyse du contexte sécuritaire ci-dessus, un certain nombre de facteurs contribuent au conflit armé, à la violence politique et à l'insécurité en République Centrafricaine aujourd'hui. Il s'agit notamment :

- (v) Des groupes armés non-étatiques puissants mais en cours de fragmentation ;
- (vi) Des troubles civils dus aux tensions socio-économiques et politiques, surtout que cette année 2025 est une année des élections ;
- (vii) Des affrontements communautaires locaux (les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs sont récurrents) ;
- (viii) Et des violences individuelles et criminelles.

Alors que les groupes armés sont un problème dans la région au sens large, on considère que le terrorisme en tant que mode de guerre asymétrique n'est actuellement pas une menace d'importance immédiate en RCA. Ce sont les groupes armés et les troubles civils qui sont plutôt les priorités.

Dans une large mesure, le contexte actuel de sécurité et de justice en RCA a été largement dominé par quatre tendances connexes :

- (i) L'influence persistante des acteurs armés non-étatiques sur une partie du territoire de la RCA et la lenteur voire l'échec des efforts de désarmement et de réintégration des milices ;
- (ii) L'incapacité à la fois du gouvernement élu et de la mission internationale du maintien de la paix MINUSCA de projeter durablement le pouvoir et le contrôle dans les zones conquises des mains des groupes armés ;
- (iii) Des tensions intercommunautaires à propos des ressources et modes de vie basées sur l'appartenance ethnique, la religion et entre les éleveurs et agriculteurs ;
- (iv) La crise humanitaire et socio-économique persistante avec 1,8 millions de personnes vulnérables et dans le besoin en 2025.

Les catégories ci-dessous ne sont pas mutuellement exclusives, car elles peuvent se chevaucher et se chevauchent et changent parfois d'un type à l'autre.

Après un gouvernement de transition post-crise en 2014 et des élections présidentielles et législatives relativement pacifiques et réussies en 2016, 2017 a marqué une phase de retour progressif à l'instabilité. Les efforts de désarmement sont au point mort, les nouveaux accords de paix se sont effondrés, et le paysage déjà illustre des milices s'est encore fragmenté. En fin 2020, la naissance de la Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC) dirigée par l'ancien président François Bozize bien que fragilisée continue de sévir sur le territoire. Avec les défis socio-économiques en cours qui continuent d'alimenter les tensions intercommunautaires, l'anarchie permettant à la criminalité de se répandre, tandis que les acteurs armés non étatiques se développent audacieusement à travers le pays, les risques sécuritaires restent omniprésents dans toute la RCA. Pourtant, de l'avis des autorités centrafricaines, la variété des dynamiques de sécurité ainsi que les différences d'une région à l'autre nécessitent non seulement une perspective nationale, mais également une évaluation granulaire au niveau de la zone rouge pour permettre une atténuation appropriée des risques au niveau du projet.

Suite à l'examen des rapports et d'autres documents pertinents, mais aussi des réunions organisées et des échanges avec les parties prenantes, les principaux risques de sécurité potentiels liés au projet économies forestières durables du bassin du Congo ont été identifiés. Le tableau ci-dessous fournit une évaluation plus détaillée des risques de sécurité avec une analyse de vulnérabilité et de probabilité. Ces principaux risques sont :

❖ **Attaques armées** (*y compris par des groupes armés non-étatiques contre le personnel du projet, les partenaires et les communautés bénéficiaires*).

Le projet a l'avantage de ne couvrir que deux zones d'où règnent le calme et la stabilité dans la plus grande partie. Toutefois, étant donné qu'il n'existe pas de risque zéro, et aussi en raison de la partie SUD-EST qui est exposée aux problèmes sécuritaires, mais encore en raison du contexte global de la RCA où beaucoup de zones sont en proie à l'insécurité, des précautions sont à prendre pour garantir la sécurité du personnel du projet ainsi que les communautés qui peuvent être la cible d'attaques directes ou accidentelles par les groupes non conventionnels. De tels incidents ont déjà eu lieu, à l'exemple des attaques perpétrées par les WTA en ce début 2025 dans les préfectures du Mbomou et du Haut-Mbomou causant même mort d'hommes.

Plus loin, en juin 2020 les membres de FPRC avaient pris d'assaut des civils à Ouadda dans la Haute-Kotto. Aussi, en septembre 2020, des membres de 3R ont pillé une Mairie dans la localité de Bohong (en Ouham-Pendé). Le 28 décembre 2020, 20 personnes ont été attaquées (dont quatre en sont morts, y compris un employé MSF) lors d'une attaque sur un camion de transport public à Grimari. En février/mars 2023, neuf (09) travailleurs chinois ont été assassinés par des hommes armés dans la préfecture de la Ouaka sur un chantier d'or. Tout incident violent impliquant des groupes armés attaquant des membres de l'unité de gestion du projet, pendant les activités du projet est considéré comme un problème de sécurité particulier, tandis que les incidents violents répétés résultant d'attaques contre les bénéficiaires ou les actifs du projet sont d'une pertinence opérationnelle car ils pourraient menacer l'objectif de développement du projet (ODP). Il faut également garder en compte le risque de ces attaques sur les communautés bénéficiaires du projet. Les résultats du Scan Conflit & Sécurité devraient en particulier examiner les risques potentiels d'impact négatif d'activités et formations du projet en tant que cible potentiellement attractive pour les groupes armés. La probabilité de tels incidents varie selon qu'on est à Bangui, dans le SUD-OUEST ou dans le SUD-EST, et l'impact serait élevé.

Type de risque	Probabilité	Impact	Classification du risque
Attaques armées	Probable	Sévère	Elevé

❖ **Aggressions criminelles.**

Tant pour le personnel de l'UGP du projet que pour les partenaires et communautés bénéficiaires du projet, il existe un risque important de criminalité armée et organisée dans les zones urbaines et rurales et dans la zone lors des déplacements vers les différentes préfectures du projet. Les vols à main armée et la criminalité routière sont habituels dans de nombreuses régions de la RCA. En juillet 2020, des combattants de 3R ont pillé plus de 40 commerçants et travailleurs humanitaires après avoir bloqué la route principale à Ngbama (Ouham-Pendé). En novembre 2020, cinq hommes ont été pris en embuscade en allant au travail à la mine de Kolo. Un d'entre eux a été tué. Le 18 février 2024, une équipe de l'UCP des projets d'éducation est tombés dans l'embuscade des groupes Armés de la CPC, pendant une Mission dans le Haut-Mbomou (Zemio), notamment dans le Village Bégoué à 37 Kms de Zemio. L'équipe est libérée mais dépouillée de tout ce que les missionnaires avaient sur eux mais sans subir une quelconque agression physique. Récemment en août 2024, une équipe des projets éducation

(PUSEB/PAPSE II) a été prise à partie et dépouillée par les éléments de 3R sur l'axe Bouca dans la préfecture de l'Ouham. Un intérêt particulier serait, dans le cadre du Scan Conflit & Sécurité, de trianguler la possibilité que les activités de mise en œuvre du projet soient perçues comme des cibles potentielles.

Type de risque	Probabilité	Impact	Classification du risque
❖ Agressions criminelles	❖ Très probable	❖ Sévère	❖ Très élevé

❖ Enlèvement de travailleurs du projet.

Pour les ONG locales ou les agents du projet, il existe une menace d'enlèvement dans une grande partie de la RCA. En novembre 2022, deux travailleurs du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et un responsable du ministère centrafricain des travaux publics ont été enlevés¹¹ à Diffa dans la préfecture de Vakaga (nord de la Centrafrique) avant d'être relâchés plus tard. En fin 2022 et début de 2023, à plusieurs reprises, des hommes en armes non identifiés ont enlevés les bouchers à Bocaranga et des commerçants à Ngaoundaye. Ils ont été libérés contre des rançons payées par leur famille. Alors que le risque concerne principalement les travailleurs locaux dans des emplacements éloignés, il s'agit également d'une menace pour les travailleurs du projet voyageant le long des routes principales ou la nuit. La menace est souvent à motivation criminelle, mais également liée aux groupes armés.

Type de risque	Probabilité	Impact	Classification du risque
❖ Enlèvement de travailleurs du projet	❖ Probable	❖ Modéré	❖ Élevé

❖ Manifestations et violences communautaires.

La compétition pour des ressources limitées pourrait conduire à des manifestations et à des violences communautaires. En octobre 2018, une manifestation communautaire était soldée par le lynchage de 4 travailleurs chinois qui exploitaient les mines d'or dans la localité de Sosso Nakombo. De plus, les tensions intercommunautaires entre les ethnies sont relativement importantes même au niveau des villages.

Type de risque	Probabilité	Impact	Classification du risque
Manifestations et violences communautaires	Probable	Modéré	Élevé

❖ Vol de matériaux.

Des voleurs et cambrioleurs peuvent cibler les matériels comme les téléphones portables, GPS, pièces de véhicule, ainsi que les matériaux stockés (Sable, moellon) pour les différents aménagement et constructions des infrastructures. Les données sur les incidents de sécurité examinées ont révélé que de tels incidents se sont produits dans le passé et que les auteurs agissaient de manière opportuniste. Bien que l'impact soit mineur, le vol de tels matériaux pourrait retarder la mise en œuvre effective du

¹¹ <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/centrafrique-deux-travailleurs-humanitaires-de-l-onu-et-un-agent-de-l-etat-enlev%C3%A9s-dans-le-nord/2739000>

projet. A cet effet, la protection des personnes et les biens du projet restent au centre des préoccupations.

Type de risque	Probabilité	Impact	Classification du risque
Vol de matériels et matériaux	Très probable	Modéré	Elevé

❖ **Harcèlement et usage excessif de la force par le personnel de sécurité public et privé du Projet et des groupes armés non-étatiques, y compris EAS/HS.**

Les personnels de sécurité du projet et des milices armées peuvent arrêter le personnel et partenaires du projet pendant la mise en œuvre du projet. L'usage excessif de la force observée lors d'incidents dans le passé peut également provoquer des griefs parmi les communautés d'accueil. Ces communautés peuvent elles-mêmes être victimes des VBG et EAS, dans le cadre où les groupes armés viennent dans les zones de mise en œuvre du projet. Il serait particulièrement intéressant d'évaluer, dans le cadre du Scan, le risque que les activités de mise en œuvre du projet deviennent des cibles potentielles pour les groupes armés non étatiques.

Type de risque	Probabilité	Impact	Classification du risque
Harcèlement par le personnel de sécurité du Projet et des groupes armés non-étatiques	Modérément probable à probable	Modéré à sévère	Elevé

❖ **Accidents.**

Il peut y avoir un risque d'accidents de la route vu l'état très dégradé des routes. Ces accidents peuvent aussi impacter les communautés environnantes, au cas-où elles se trouvent à proximité des routes. Les agents du projet (UGP, entreprises, ONG) intervenant sur le projet sont aussi concernés.

Type de risque	Probabilité	Impact	Classification du risque
Accidents	Modérément probable	Modéré à sévère	Elevé

3.2. Matrice des risques du projet

Pour reconnaître et traiter la variété du paysage des risques de sécurité de la RCA pouvant potentiellement affecter la mise en œuvre des activités du projet, des risques instantanés de sécurité au niveau des préfectures (*zones d'intervention*) permettent des informations plus granulaires et une planification de l'atténuation adaptée. Sur la base des risques et des impacts préalablement identifiés et évalués, le tableau ci-dessous fait le récapitulatif des risques en fonction de leurs probabilités de survenance.

Les risques sont évalués en trois phases dans cette section. Le tableau ci-dessous présente les principaux risques identifiés.

Phase 1 : identification

Tableau 2 : identification des risques

Préfecture	Menaces	Vulnérabilités	Risques
Région 7 : Bangui (ancien secteur forêt de Bimbo)	Attaques armées	• Zone sous contrôle du Gouvernement par la présence de toutes forces de défense et de sécurité (FACA, police, gendarmerie), MINUSCA, RUSSES, • Les agents sont directement exposés ; • Les communautés environnantes sont directement exposées	• Employés et/ou membres des communautés environnantes blessés, enlevés ou morts ; • Stress des employés et/ou membres des communautés environnantes ; • Dommages matériels ; • Perte des biens ; • Perte d'argent ; • Arrêt ou suspension momentanée des projets.
Région 2 : Mambéré Kadéi Sangha- Mbaéré ; Mambéré		• Le chef-lieu de la préfecture qui concerne le projet est sous contrôle du Gouvernement par la présence de toutes forces de défense et de sécurité (FACA, police, gendarmerie), • Sensibilité d'une partie de la zone à la présence des groupes armés ; • Présence moins active des groupes armés sur une partie de la zone ; • Les agents du projet et les membres des communautés sont directement exposés. • Les agents ne sont pas formés aux bonnes pratiques en cas d'incident ; • Rivalité d'occupation du territoire entre les groupes armés étatiques et non étatiques ; • Les communautés environnantes sont directement exposées ; • Les membres des communautés ne sont pas sensibilisés sur les mesures à prendre en cas des attaques armées.	
Région 1 : Lobaye		• Certaines localités sont sous-contrôle du gouvernement par la présence des forces armées Centrafricaine (FACA) et leurs alliés et la MINUSCA ; • Présence ponctuelle des groupes armés dans certaines localités de ces préfectures ; • Les agents sont directement exposés ; • Les communautés environnantes sont directement exposées.	

Région 6 : Mbomou ; Basse Kotto		• Sensibilité de la zone à la présence des groupes armées ; • Frontaliers avec le Soudan du SUD en conflit actuellement y compris la RDC ; • Présence active des groupes armés (WTA) ; • Les agents du projet et les membres des communautés sont directement exposés. • Les agents ne sont pas formés aux bonnes pratiques en cas d'incident ; • Rivalité d'occupation du territoire entre les groupes armés étatiques et non étatiques ; • Les communautés environnantes sont directement exposées ; • Les membres des communautés ne sont pas sensibilisés sur les mesures à prendre en cas des attaques armées.	•
Région 7 : Bangui (ancien secteur forêt de Bimbo)	Aggressions criminelles	• Zone sous contrôle du Gouvernement par la présence de toutes forces de défense et de sécurité (FACA, police, gendarmerie), MINUSCA, RUSSES, • Les agents sont directement exposés ; • Les communautés environnantes sont directement exposées • Certaines localités comme la zone du pk5 peuvent subir des agressions criminelles à cause de la présence de certains bandits	• Employés et/ou membres des communautés environnantes blessés, enlevés ou morts • Stress des employés et/ou membres des communautés environnantes • Dommages matériels • Perte des biens • Perte d'argent
Région 6 : Basse-Kotto, Mbomou		• Sensibilité de la zone à la présence des groupes armées ; • Frontaliers avec le Soudan du Sud en conflit actuellement et la RDC ; • Présence active des groupes armés ; • Les agents du projet et les membres des communautés sont directement exposés. • Les agents ne sont pas formés aux bonnes pratiques en cas d'incident ; • Rivalité d'occupation du territoire entre les groupes armés étatiques et non étatiques ; • Les communautés environnantes sont directement exposées ; • Les membres des communautés ne sont pas sensibilisés sur les mesures à prendre en cas des attaques armées.	

Région 1 : Lobaye		• La préfecture est sous-contrôle du gouvernement par la présence des forces armées Centrafricaine (FACA) et leurs alliés et la MINUSCA ; • Présence ponctuelle des groupes armés dans certaines localités de la préfecture (axe vers Yaloké) ; • Les agents sont directement exposés ; • Les communautés environnantes sont directement exposées.	
Région 2 : Mambéré Kadéï ; Sangha- Mbaéré ; Mambéré.		• Les chefs-lieux des préfectures qui concernent le projet sont sous contrôle du Gouvernement par la présence de toutes forces de défense et de sécurité (FACA, police, gendarmerie), MINUSCA, RUSSES ; • Les agents du projet et les membres des communautés sont directement exposés. • Les agents ne sont pas formés aux bonnes pratiques en cas d'incident ; • Les communautés environnantes sont directement exposées ; • Les membres des communautés ne sont pas sensibilisés sur les mesures à prendre en cas des attaques armées.	
Région 2 : Mambéré Kadéï ; Sangha- Mbaéré ; Mambéré	Enlèvement de travailleurs du projet	• Sensibilité d'une partie de la zone à la présence des groupes armés ; • Présence moins active des groupes armés sur une partie de la zone ; • Les agents du projet et les membres des communautés sont directement exposés. • Les agents ne sont pas formés aux bonnes pratiques en cas d'incident ; • Rivalité d'occupation du territoire entre les groupes armés étatiques et non étatiques ; • Les communautés environnantes sont directement exposées ; • Les membres des communautés ne sont pas sensibilisés sur les mesures à prendre en cas des attaques armées.	• Employés et/ou membres des communautés environnantes blessés ou morts • Stress des employés et/ou membres des communautés environnantes • Arrêt ou suspension momentanée des projets. •
Région 1 : Lobaye		• Préfecture sous-contrôle du gouvernement par la présence des forces armées Centrafricaine (FACA) et leurs alliés et la MINUSCA ; • Présence ponctuelle des groupes armés dans certaines localités de la préfecture ; • Les agents sont directement exposés ; • Les communautés environnantes sont directement exposées.	

Région 6 : Basse-Kotto, Mbomou		• Sensibilité de la zone à la présence des groupes armés ; • Frontaliers avec le Soudan du Sud en conflit actuellement et la RDC ; • Les agents du projet et les membres des communautés sont directement exposés. • Les agents ne sont pas formés aux bonnes pratiques en cas d'incident ; • Rivalité d'occupation du territoire entre les groupes armés étatiques et non étatiques ; • Les communautés environnantes sont directement exposées ; • Les membres des communautés ne sont pas sensibilisés sur les mesures à prendre en cas des attaques armées.	
Région 7 : Bangui et l'ancien secteur forêt de Bimbo		• La zone est sous-contrôle du gouvernement par la présence des FACA et leurs alliés et la MINUSCA ; • Les agents sont directement exposés ; • Les communautés environnantes sont directement exposées	
Toutes les zones du projet sont concernées	Manifestations et violences communautaires liées aux opportunités d'emploi associées au projet	• Taux de chômage élevé et de sous-emploi dans les zones du projet ; • Le non-recrutement de la main d'œuvre locale qualifiée ou non qualifiée ; • Les tensions intercommunautaires récurrentes ; • La perception d'inégalité, de corruption ou de népotismes ; • Le comportement inapproprié des travailleurs non locaux vis-à-vis des membres des communautés hôtes ; • Mauvaise communication ; • Faibles présences ou éloignées des forces de l'ordre	• Employés blessés ou morts et/ou membres des communautés environnantes • Stress des employés et/ou membres des communautés environnantes • Dommages matériels • Perte des biens • Perte d'argent
Région 2 : Mambéré Kadéï ; Sangha- Mbaéré ; Mambéré	Vol des matériaux et équipements	• Les chefs-lieux des préfectures sont sous-contrôle du gouvernement par la présence des FACA, police et gendarmerie, MINUSCA et RUSSES • Sensibilité d'une partie de la zone à la présence des groupes armés ; • Présence active des groupes armés sur une partie de la zone ; • Les agents du projet et les membres des communautés sont directement exposés. • Les agents ne sont pas formés aux bonnes pratiques en cas d'incident ; • Rivalité d'occupation du territoire entre les groupes armés étatiques et non étatiques ;	• Dommages matériels • Perte des biens • Augmentation du coût des travaux • Retard dans la réalisation des travaux

		• Les communautés environnantes sont directement exposées ; • Les membres des communautés ne sont pas sensibilisés contre les actes de sabotage et de vol	
Région 1 : Lobaye		• Préfecture sous-contrôle du gouvernement par la présence des forces armées Centrafricaine (FACA) et leurs alliés et la MINUSCA ; • Présence ponctuelle des groupes armés dans certaines localités de la préfecture ; • Les agents sont directement exposés ; • Les communautés environnantes sont directement exposées.	
Région 6 : Basse-Kotto ; Mbomou		• Sensibilité de la zone à la présence des groupes armées ; • Faibles présences ou éloignées des forces de l'ordre ; • Taux de chômage élevé et de sous-emploi dans les zones du projet ; • Faible mesure de protection des équipements ; • Les matériaux et équipements sont directement exposés	
Région 7 : Bangui		• La zone est sous-contrôle du gouvernement par la présence des FACA et leurs alliés et la Minusca ; • Les agents sont directement exposés ; • Les communautés environnantes sont directement exposées • Les membres des communautés ne sont pas sensibilisés contre les actes de sabotage et de vol	
Toutes les zones du projet sont concernées	Harcèlement et usage excessif de la force par le personnel de sécurité public et privé et des groupes armés non-étatiques, y compris EAS/HS	• Impunité généralisée dans le pays ; • Faible application de la tolérance zéro sur les VBG/EAS dans les institutions nationales	• Stress des survivants ; • Propagations des IST/VIH.

Toutes les zones du projet sont concernées	Accidents	- Mauvais état des routes ; - Manque d'entretien régulier des véhicules ; - Proximité des habitations dans les emprises des routes ; - Absence de signalisation sur les routes ; - Excès de vitesse. - Conduite sous l'influence de l'alcool ou d'autres substances - Conduite imprudente	- Difficultés de mobilité pour implémentation et monitoring des activités ; - Soulèvement des populations suites aux accidents mortels.
--	-----------	---	--

Phase 2 : Evaluation

La seconde phase de l'évaluation permet de déterminer le niveau d'impact et le niveau de probabilité. Les paramètres à évaluer sont les impacts sur l'homme, le matériel et l'opérationnel. Le tableau ci-dessous montre les différents paramètres à considérer dans la détermination du niveau d'impact et de probabilité.

Tableau 3 : Niveau d'impact et la probabilité de leur survenance

	Probabilité		Impact	Humain	Matériel	Opérationnel
1	Moins d'une fois par an	1	Négligeable	Nul	Nul	Léger désagrément
2	Moins d'une fois par trimestre	2	Mineur	Blessures / stress légers	Faibles dommages	Retard limité
3	Moins d'une fois par mois	3	Moyen	Blessures / fort stress	Quelques pertes	Retard imposant
4	Au moins une fois par mois	4	Sévère	Blessures graves	Pertes significatives	Annulation d'une activité
5	Certain / imminent	5	Critique	Blessures critiques / mort	Pertes très importantes	Arrêt des activités

A ce stade, le **niveau brut de risque** peut être calculé (= impact x probabilité)

Tableau 4 : Evaluation du niveau des risques

Préfecture	Menaces	Vulnérabilités	Risques	Proba.	Impact	Niveau Risque Brut ¹²
Bangui;		La zone est sous-contrôle du gouvernement par la présence des FACA et leurs alliés et la MINUSCA ;	Employés et/ou membres des communautés environnantes blessés, enlevés ou morts	1	5	5

¹² Pour les codes couleurs, se référer à la matrice des risques au tableau 2.

	Attaques armées	- Les agents sont directement exposés ; - Les communautés environnantes sont directement exposées	Stresse des employés et/ou membres des communautés environnantes	1	3	3
Dommages matériels			1	5	5	
Pertes des biens et pertes de l'argent			1	5	5	
Basse-Kotto; Mbomou, Mammbéré Kadéi; Sangha-Mbaéré; Mambéré; Lobaye		- Certaines localités sont sous-contrôle du gouvernement par la présence des forces armés Centrafricaine (FACA) et leurs alliés et la MINUSCA ; - Présence ponctuelle des groupes armés dans certaines localités de ces préfectures ; - Les agents sont directement exposés ; - Les communautés environnantes sont directement exposées.	Employés et/ou membres des communautés environnantes blessés, enlevés ou morts	3	5	15
	Stresse des employés et/ou membres des communautés environnantes		3	3	9	
	Dommages matériels		3	3	9	
	Pertes des biens et pertes de l'argent		3	3	9	
Bangui;	Agressions Criminelles	- La zone est sous-contrôle du gouvernement par la présence des FACA et leurs alliés et la MINUSCA ; - Les agents sont directement exposés ; - Les communautés environnantes sont directement exposées	Employés et/ou membres des communautés environnantes blessés, enlevés ou morts	1	5	5
			Stresse des employés et/ou membres des communautés environnantes	1	3	3
			Dommages matériels	1	5	5
			Pertes des biens et pertes de l'argent	1	5	5
Basse-Kotto ; Mambéré Kadéi ; Mambéré; Sangha-Mbaéré; Lobaye Mbomou		- Certaines localités sont sous-contrôle du gouvernement par la présence des forces armés Centrafricaine (FACA) et leurs alliés et la MINUSCA ; - Présence ponctuelle des groupes armés dans certaines localités de ces préfectures ; - Les agents sont directement exposés ; - Les communautés environnantes sont directement exposées.	Employés et/ou membres des communautés environnantes blessés, enlevés ou morts	3	5	15
			Stresse des employés et/ou membres des communautés environnantes	3	3	9
			Dommages matériels	3	3	9
			Pertes des biens et pertes de l'argent	3	3	9

Bangui ;	Enlèvement de travailleurs du projet	- La zone est sous-contrôle du gouvernement par la présence des FACA et leurs alliés et la MINUSCA ; - Les agents sont directement exposés ; - Les communautés environnantes sont directement exposées	Employés et/ou membres des communautés environnantes blessés ou morts	1	5	5
			Stresse des employés et/ou membres des communautés environnantes	1	3	3
			Dommages matériels	1	3	3
			Pertes des biens et pertes de l'argent	1	5	3
Basse-Kotto ; Mbomou, Mambéré Kadéi ; Sangha-Mbaéré; Mambéré; Lobaye		- Présence ponctuelle des groupes armés dans certaines localités de ces préfectures ; - Les agents sont directement exposés ; - Les communautés environnantes sont directement exposées.	Employés et/ou membres des communautés environnantes blessés ou morts	2	5	10
			Stresse des employés et/ou membres des communautés environnantes	2	4	8
			Dommages matériels	2	4	8
			Pertes des biens et pertes de l'argent	2	3	6
Bangui,	Manifestations et violences communautaires liées aux opportunités d'emploi associées au projet	- Les tensions intercommunautaires récurrentes ; - La perception d'inégalité, de corruption ou de népotismes ; - Le comportement inapproprié des travailleurs non locaux vis-à-vis des membres des communautés hôtes ; - Mauvaise communication ; - Faibles présences ou éloignées des forces de l'ordre	Employés et/ou membres des communautés environnantes blessés ou morts	3	4	12
			Stresse des employés et/ou membres des communautés environnantes	3	3	9
			Dommages matériels	3	3	9
			Pertes des biens et pertes de l'argent	3	3	9
Basse-Kotto; Lobaye, Sangha-Mbaéré, Mambéré, Mambéré-Kadéi Mbomou			Employés et/ou membres des communautés environnantes blessés ou morts	4	4	16
			Stresse des employés et/ou membres des communautés environnantes	4	3	12
			Dommages matériels	4	3	12

			Pertes des biens et pertes de l'argent	4	3	12
Bangui,	Vol des matériaux et équipements	- Forte présence des forces de l'ordre ; - Taux de chômage élevé et de sous-emploi dans les zones du projet ; - Faible mesure de protection des équipements ; - Les matériaux et équipements sont directement exposés.	Stresse des employés et/ou membres des communautés environnantes	2	3	6
			Dommages corporels	2	3	6
			Pertes des biens et pertes de l'argent	2	3	6
Basse-Kotto; Mambéré Kadéi; Mambéré; Sangha-Mbaéré; Lobaye Mbomou		- Sensibilité de la zone à la présence des groupes armés ; - Faibles présences ou éloignées des forces de l'ordre ; - Taux de chômage élevé et de sous-emploi dans les zones du projet ;	Stresse des employés et/ou membres des communautés environnantes	4	3	12
		- Faible mesure de protection des équipements ; - Les matériaux et équipements sont directement exposés	Dommages corporels	4	3	12
			Pertes des biens et pertes de l'argent	4	3	12
Bangui,	Harcèlement et usage excessif de la force par le personnel de sécurité public et privé et des groupes armés non-étatiques, y compris EAS/HS	- Impunité généralisée dans le pays ; - Faible application de la tolérance zéro sur les VBG/EAS dans les institutions nationales	Stresse des employés et/ou membres des communautés environnantes	5	3	15
			Dommages corporels	5	3	15
			Propagation des IST/VIH	5	4	20
Basse-Kotto; Mambéré Kadéi; Mambéré; Sangha-Mbaéré; Lobaye Mbomou			Stresse des employés et/ou membres des communautés environnantes	5	3	15
			Dommages corporels	5	3	15
			Propagation des IST/VIH	5	4	20
	Accidents	- Mauvais état des routes ; - Proximité des habitations dans les emprises des routes ; - Absence de signalisation sur les routes ; - Excès de vitesse.	Blessés ou morts	3	5	15

Basse-Kotto; Bangui, Mambéré Kadéi; Mambéré; Sangha- Mbaéré; Lobaye Mbomou	- Conduite sous l'influence de l'alcool ou d'autres substances - Conduite imprudente	Stresse des victimes	3	3	9
		Dommages matériels	3	3	9
		Pertes des biens et pertes de l'argent	3	3	9
		Blessés ou morts	4	5	20
		Stresse des victimes	4	3	12
		Dommages matériels	4	3	12
		Pertes des biens et pertes de l'argent	4	3	12

NB : L'évaluation du niveau des risques réalisée ci-dessus reste globale. Les cas des groupes vulnérables comme les femmes, enfants, peuples autochtones, les personnes de 3^{ème} âge, etc. n'ont pas été traités spécifiquement. Même si la probabilité de survenance de ces risques est la même mais les impacts sur ces groupes sont plus importants. C'est pourquoi une attention particulière doit être tenue envers ce groupe lors de la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques de sécurité.

Aussi, le projet est sujet à toutes ces menaces eu égard à la situation globale du pays où tout peut arriver n'importe où et à n'importe quel moment même si le niveau de risque est moindre dans la zone du projet. Ainsi, les menaces d'attaque armées, d'agressions criminelles, d'enlèvement des équipes du projet, d'accident de route, de VBG/EAS/HS etc. sont réelles.

3.3. Matrice de probabilité de survenance

Sur la base des risques et des impacts préalablement identifiés et évalués, le tableau ci-dessous fait le récapitulatif des risques en fonction de leurs probabilités de survenance.

Tableau 6 : récapitulatifs des risques

Matrice des risques		Impact				
		Négligeable	Mineur	Modéré	Sévère	Critique
P R O B A B I L I T É	Très probable			Attaques armées ; Agressions criminelles ; Harcèlement et usage excessif de la force par le personnel de sécurité	Attaques armées ; Agressions criminelles ; Harcèlement et usage excessif de la force par le personnel de sécurité	
	Probable			Enlèvement de travailleurs ; Manifestations et violences communautaires ;	Manifestations et violences communautaires	Enlèvement de travailleurs ; Accidents

				Vol des matériaux et équipements		
	Modérément probable			Attaques armées ; Agressions criminelles ; Manifestations et violences communautaires ; Vol des matériaux et équipements	Manifestations et violences communautaires	Attaques armées ; Agressions criminelles ; Accidents
	Improbable			Enlèvement de travailleurs ; Manifestations et violences communautaires ; Vol des matériaux et équipements	Enlèvement de travailleurs ; Manifestations et violences communautaires ;	Enlèvement de travailleurs
	Très improbable			Attaques armées ; Agressions criminelles		Attaques armées ; Agressions criminelles ; Enlèvement de travailleurs

3.4. Profils de risques de sécurité

Tout en reconnaissant les niveaux de risque de sécurité très variables dans les zones de mise en œuvre du projet en RCA, un tableau des risques de sécurité de la zone a été construit. C'est une résultante des principales tendances locales en matière de sécurité et identifiant les priorités d'atténuation essentielles. Un système de code couleur simplifié à trois niveaux a été développé pour signaler les niveaux de risque locaux dans les préfectures afin d'adapter les mesures d'atténuation en fonction des risques en conséquence. Plusieurs facteurs ont été pris en compte, notamment la prévalence statistique de la violence armée, la concentration qualitative et quantitative des incidents de sécurité, l'accessibilité générale signalée des zones pour les acteurs officiels et humanitaires, la présence et les capacités signalées des forces de sécurité, la qualité des infrastructures routières et l'intensité des activités criminelles.

Bangui, Lobaye, Sangha Mbaéré, Mambéré et Mambéré Kadéi

À Bangui, malgré une importante présence des forces de sécurité, le risque de violences incontrôlées reste élevé. Dans la capitale, le 3^{ème} arrondissement (PK5) et les quartiers limitrophes peuvent constituer un foyer de tension en raison de la présence de bandes armées et des violences qui peuvent y survenir. On note aussi des foyers d'insécurité et circulations des éléments armés dans les

préfectures de la Lobaye, Sangha-Mbaéré, Mambéré et de la Mambéré Kadéï. Ce sont des bandits qui surgissent dans les axes pour se ravitailler en vivre et/ou qui volent les bétails. En général, ces zones sont relativement calmes et un niveau de sécurité rassurant.

Le niveau de risque sur le plan de sécurité dans les zones du projet est présenté dans le tableau ci-dessous.

Niveau de risque de sécurité	Description du niveau des risques de sécurité	Zones du projet concernées
Vert	Niveau de risque relativement acceptable dans la préfecture avec de faibles menaces armées contre le projet.	Bangui,

Les Préfectures du Mbomou et de la Basse-Kotto

Ces préfectures et plus particulièrement leurs chefs-lieux, sont calmes sur le plan sécuritaire et sous contrôle du Gouvernement, mais qui ont des incidents liés à des désagréments sociétaux et ou liés à la consommation des boissons alcoolisées (coup et blessure) etc. Par contre certaines zones reculées de ces préfectures sont sujettes à présence de temps en temps des groupes armés assimilés à la CPC.

Dans le Mbomou par exemple, un cas d'attaque des éléments de WTA a été enregistré au cours du premier trimestre 2025.

Le niveau de risque sur le plan de sécurité dans les zones du projet est présenté dans le tableau ci-dessous.

Niveau de risque de sécurité	Description du niveau des risques de sécurité	Zones du projet concernées
Orange	Niveau de risque partiellement difficile dans les préfectures avec des menaces importantes contre les projets.	Basse-Kotto, Lobaye, Sangha-Mbaéré, Mambéré, Mambéré Kadéï et Mbomou

4. CONSIDERATIONS SECURITAIRES SPECIFIQUES AU PROJET

4.1. Faire face aux acteurs armés non étatiques

Dans chaque zone, le projet fera la cartographie des groupes armés en présence. Qu'ils soient des groupes étatiques ou non étatiques. En fonction de la menace en présence, les mesures contenues dans le plan de gestion de la sécurité sera ajustée.

Globalement, pour faire face aux attaques armées potentielles et au vol contre les matériaux et équipements de l'entrepreneur, l'entreprise en coordination avec l'UGP coordonnera étroitement avec les forces de défense intérieur et aménagera des barrières de sécurité, telles que des clôtures, des portails, des serrures, des postes de garde, des systèmes de surveillance, de sécurité électronique au besoin. Dans les zones d'intervention du Projet, cette responsabilité sera appuyée par MINUSCA.

Rappelons qu'une bonne et la plus grande partie de la zone du projet est calme jouissant d'un climat de sécurité rassurant. Mais, étant donné que le risque zéro n'existe pas, des coûts supplémentaires seront prévus pour faire face aux dommages que causeraient les risques d'attaques armées ou aux agressions criminelles. Par la même occasion, des trousse de secours seront prévues sur les chantiers ou dans les véhicules de mission et des contrats signés avec les médecins pour intervenir en cas des viols, des accidents ou incidents survenus lors de la mise en œuvre du projet.

4.2. Capacité de gestion des risques liés à la sécurité du projet

Le projet se basera sur les institutions gouvernementales et leurs partenaires en charge de la sécurité. Ces institutions sont entre autres les FACA et leurs alliés, les Forces de Sécurité Intérieure (comme la Police et la Gendarmerie) et les Contingents de la MINUSCA dans les zones concernées.

4.3. Planification de l'atténuation des risques sécuritaires

La gestion des forces de sécurité telles que les FACA, la police, la gendarmerie et la MINUSCA sera discutée de manière plus détaillée dans le Plan de gestion de la sécurité (PGS).

Au plan pratique, le spécialiste de sécurité du projet travaillera à identifier les points focaux de sécurité dans chaque localité du projet. La mise en œuvre des mesures d'atténuation contenues dans le PGS sera planifiée et incluse dans le PTBA de chaque année.

4.4. Risques de sécurité et mesures d'atténuation

La dernière phase est l'atténuation des risques évalués ci-haut. Le tableau ci-dessous présente les risques par préfecture et les mesures d'atténuation.

Tableau 5 : Evaluation des risques et la proposition des mesures d'atténuation

Préfecture	Menaces	Vulnérabilités	Risque	Proba.	Impact	Niveau de Risque brut	Mesures d'atténuation	Proba.	Impact	Niveau de risque résiduel	Acteur(s) responsable(s)	Echéances
	Attaques Armées						Recruter un Responsable de sécurité et mettre en œuvre les recommandations du PGS ;				UGP ;	Avant le démarrage et effectif des activités du projet
Bangui,		- La zone est sous-contrôle du gouvernement par la présence des FACA et leurs alliés et la Minusca ; - Les agents sont directement exposés ; - Les communautés environnantes sont directement exposées	Employés et/ou membres des communautés environnantes blessés, enlevés ou morts	1	5	5	- Coordonner avec les autorités, FACA, MINUSCA, les FSI et aménager des barrières de sécurité, telles que des clôtures, des postes de garde, des systèmes de surveillance / de sécurité électroniques au besoin etc. ; - Identifier les leaders communautaires comme des points focaux sécurité du projet ;	1	3	3		
			Stresse des employés et/ou membres des communautés environnantes	1	3	3	Contracter avec un médecin pour fournir des soins médicaux d'urgence sur place et le transport à l'hôpital ;	1	2	2		
			Dommages matériels	1	5	5	Collaborer avec UNDSS et les autres acteurs impliqués dans la gestion de sécurité ;	1	3	3		
			Pertes des biens et pertes de l'argent	1	5	5		1	3	3		
Basse-Kotto ; Mambéré Kadéi; Mambéré:		Sensibilité de la zone à la présence des groupes armées ;	Employés et/ou membres des communautés environnantes	5	4	20		2	4	8		

Sangha-Mbaéré; Lobaye Mbomou		- Frontaliers avec le Soudan en conflit actuellement et la RDC ; - Les agents du projet et les membres des communautés sont directement exposés. - Les agents ne sont pas formés aux bonnes pratiques en cas d'incident ;	blessés, enlevés ou morts				- Retarder la réalisation des sous-projets dans les zones à très haut risque de sécurité (rouges et oranges) jusqu'à l'amélioration de la situation sécuritaire ; - Prévoir des coûts supplémentaires pour faire face aux dommages que causeraient les risques d'attaques armées ; - Informers et sensibiliser les communautés environnantes sur les risques de sécurité et les mesures de gestion en place ; - Identifier les leaders communautaires comme des points focaux sécurité du projet ; - Prendre des mesures spécifiques pour le paiement sécurisé des agents recrutés localement.					
			Stresse des employés et/ou membres des communautés environnantes	5	3	15		2	3	6		
			Dommages matériels	5	4	20		2	4	8		
		- Rivalité d'occupation du territoire entre les groupes armés étatiques et non étatiques ; - Les communautés environnantes sont directement exposées ; - Les membres des communautés ne sont pas sensibilisés sur les mesures à prendre en cas des attaques armées.	Pertes des biens et pertes de l'argent	5	3	15		2	3	6		
Bangui,	Agressions Criminelles	- La zone est sous-contrôle du gouvernement par la présence des FACA et leurs alliés et la Minusca ; - Les agents sont directement exposés ;	Employés et/ou membres des communautés environnantes blessés, enlevés ou morts	1	5	5	- Recruter un Responsable de sécurité et mettre en œuvre les recommandations du PGS ; - Coordonner avec les autorités, FACA, MINUSCA, les FSI et aménagera des barrières de sécurité, telles que des clôtures, des portails, des	1	3	3		
			Stresse des employés et/ou	1	3	3		1	2	2	UGP ;	Avant le démarrage effectif des activités du projet

		Les communautés environnantes sont directement exposées	membres des communautés environnantes				serrures, des postes de garde, des systèmes de surveillance / de sécurité électroniques au besoin ;				Entrepris	
			Dommages matériels	1	5	5	Identifier les leaders communautaires comme des points focaux sécurité du projet ;	1	3	3	es des	
			Pertes des biens et pertes de l'argent	1	5	5		1	3	3	travaux	
Basse-Kotto ; Mambéré Kadéi ; Mambéré ; Sangha-Mbaéré ; Lobaye Mbomou		- Sensibilité de la zone à la présence des groupes armés ; - Frontaliers avec le Soudan du Sud en conflit actuellement et la RDC ; - Les agents du projet et les membres des communautés sont directement exposés. - Les agents ne sont pas formés aux bonnes pratiques en cas d'incident ; - Rivalité d'occupation du territoire entre les groupes armés étatiques et non étatiques ; - Les communautés environnantes sont directement exposées ; Les membres des communautés ne sont pas sensibilisés sur les	Dommages matériels	5	3	15	- Contracter avec un médecin pour fournir des soins médicaux d'urgence sur place et le transport à l'hôpital ; - Collaborer avec UNDSS et autres acteurs impliqués dans la gestion de sécurité - Retarder la réalisation des sous-projets dans les zones à très haut risque de sécurité (rouges et oranges) jusqu'à l'amélioration de la situation sécuritaire ; - Prévoir des coûts supplémentaires pour faire face aux dommages que causeraient les risques d'attaques armées ; - Informers et sensibiliser les communautés environnantes sur les risques de sécurité et les mesures de gestion en place. - Identifier les leaders communautaires comme des points focaux sécurité du projet ;	2	3	6		

		mesures à prendre en cas des attaques armées.					• Prendre des mesures spécifiques pour le paiement sécurisé des agents recrutés localement.					
			Pertes des biens et pertes de l'argent	5	3	15		2	3	6		
Bangui,	Enlèvement des travailleurs du Projet	- La zone est sous-contrôle du gouvernement par la présence des FACA et leurs alliés et la Minusca ; - Les agents sont directement exposés ; - Les communautés environnantes sont directement exposées	Employés et/ou membres des communautés environnantes blessés ou morts	1	5	5	- Recruter un Responsable de sécurité et mettre en œuvre les recommandations du PGS ; - Coordonner avec les autorités, FACA, MINUSCA, les FSI et aménagera des barrières de sécurité, telles que des clôtures, des portails, des serrures, des postes de garde, des systèmes de surveillance / de sécurité électroniques au besoin ;	1	3	3	UGP ;	Avant le démarrage effectif des activités du projet
			Stresse des employés et/ou membres des communautés environnantes	1	3	3		1	2	2		
			Dommages matériels	1	3	3		1	2	2		
			Pertes des biens et pertes de l'argent	1	5	3	Contracter avec un médecin pour fournir des soins médicaux d'urgence sur place et le transport à l'hôpital ;	1	3	3		
Basse-Kotto ; Mambéré Kadéï ; Mambéré ; Sangha-Mbaéré ; Lobaye Mbomou		- Sensibilité de la zone à la présence des groupes armés ; - Frontaliers avec le Soudan en conflit actuellement et le Tchad ; - Les agents du projet et les membres des communautés sont directement exposés. - Les agents ne sont pas formés aux	Employés blessés ou morts	4	5	20	Collaborer avec UNDSS et autres acteurs impliqués dans la gestion de sécurité ;	2	5	10		
			Stresse des employés et/ou membres des communautés environnantes	4	3	12	Retarder la réalisation des sous-projets dans les zones à très haut risque de sécurité (rouges et oranges) jusqu'à l'amélioration de la situation sécuritaire ;	2	3	6		
			Dommages matériels	4	3	12	Formation du personnel sur la sécurité ;	2	3	6		
			Pertes des biens et pertes de l'argent	4	3	12		2	3	6		

		bonnes pratiques en cas d'incident ; • Rivalité d'occupation du territoire entre les groupes armés étatiques et non étatiques ; • Les communautés environnantes sont directement exposées ; Les membres des communautés ne sont pas sensibilisés sur les mesures à prendre en cas des attaques armées.					• Informer et sensibiliser les communautés environnantes sur les risques de sécurités et les mesures de gestion en place. • Former une équipe des négociateurs et prévoir les ressources nécessaires pour faire face au cas des enlèvements					
Bangui,	Manifestations et violences communautaires	• Taux de chômage élevé et de sous-emploi dans les zones du projet ; • Le non-recrutement de la main d'œuvre locale qualifiée ou non qualifiée ; • Les tensions intercommunautaires récurrentes ; • La perception d'inégalité, de corruption ou de népotismes ; • Le comportement inapproprié des travailleurs non	Employés et/ou membres des communautés environnantes blessés ou morts	3	4	12	• Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication ; • Rendre opérationnel le PMPP ; • Rendre opérationnel le MGP ; • Privilégier la main d'œuvre locale ; • Faire appliquer les codes de conduites signés ; • Privilégier la médiation et le dialogue communautaire permanent ;	1	3	3	UGP ;	Avant et pendant les activités du projet
			Stresse des employés et/ou membres des communautés environnantes	3	3	9		1	2	2		
			Dommages matériels	3	3	9		1	2	2		
			Pertes des biens et pertes de l'argent	3	3	9		1	2	2		
Basse-Kotto ; Mambéré			Employés et/ou membres des communautés	4	4	16		2	4	10		

Kadéi; Mambéré; Sangha- Mbaéré; Lobaye Mbomou		locaux vis-à-vis des membres des communautés hôtes ; • Mauvaise communication ; Faibles présences ou éloignées des forces de l'ordre	environnantes blessés ou morts									
			Stresse des employés et/ou membres des communautés environnantes	4	3	12		2	3	6		
			Dommages matériels	4	3	12		2	3	6		
			Pertes des biens et pertes de l'argent	4	3	12		2	3	6		
Bangui,	Vols des matériaux et équipements des entrepreneurs	- Faibles présences ou éloignées des forces de l'ordre ; - Taux de chômage élevé et de sous-emploi dans les zones du projet ; - Faible mesure de protection des équipements ; - Les matériaux et équipements sont directement exposés.	Stresse des employés et/ou membres des communautés environnantes	2	3	6	- Recruter un Responsable de sécurité et mettre en œuvre les recommandations du PGS ; - Coordonner avec les autorités, FACA, MINUSCA, les FSI et aménager des barrières de sécurité ; - Collaborer avec UNDSS et les acteurs gouvernementaux impliqués dans la gestion du volet sécurité du projet, au respect et l'application sur le terrain, des exigences organisationnelles du plan de gestion de sécurité (PGS) ; - Retarder la réalisation des sous-projets dans les zones à très haut risque de sécurité (rouges et oranges) jusqu'à l'amélioration de la situation sécuritaire ; - Formation du personnel sur la sécurité ;	1	2	2	UGP	Pendant les activités
			Dommages corporels	2	3	6		1	2	2		
			Pertes des biens et pertes de l'argent	2	3	6		1	2	2		

							• Prévoir des coûts supplémentaires pour le remplacement des équipements en cas de vol.					
Basse-Kotto ; Mambéré Kadéi; Mambéré; Sangha-Mbaéré; Lobayeï Mbomou		- Sensibilité de la zone à la présence des groupes armées ; - Faibles présences ou éloignées des forces de l'ordre ; - Taux de chômage élevé et de sous-emploi dans les zones du projet ; - Faible mesure de protection des équipements ; Les matériaux et équipements sont directement exposés	Stresse des employés et/ou membres des communautés environnantes	4	3	12		2	3	6		
			Dommages corporels	4	3	12		2	3	6		
			Pertes des biens et pertes de l'argent	4	3	12		2	3	6		
Bangui,	Harcèlements et usage excessif de la force par le personnel de	- Impunité généralisée dans le pays ; - Faible application de la tolérance zéro sur les VBG/EAS dans les	Stresse des employés et/ou membres des communautés environnantes	5	3	15	• Formation sur la limitation du recours à la force pour éviter de provoquer des griefs parmi les communautés d'accueil ;	2	2	4	UGP	Pendant les activités du projet
			Dommages corporels	5	3	15		2	3	6		

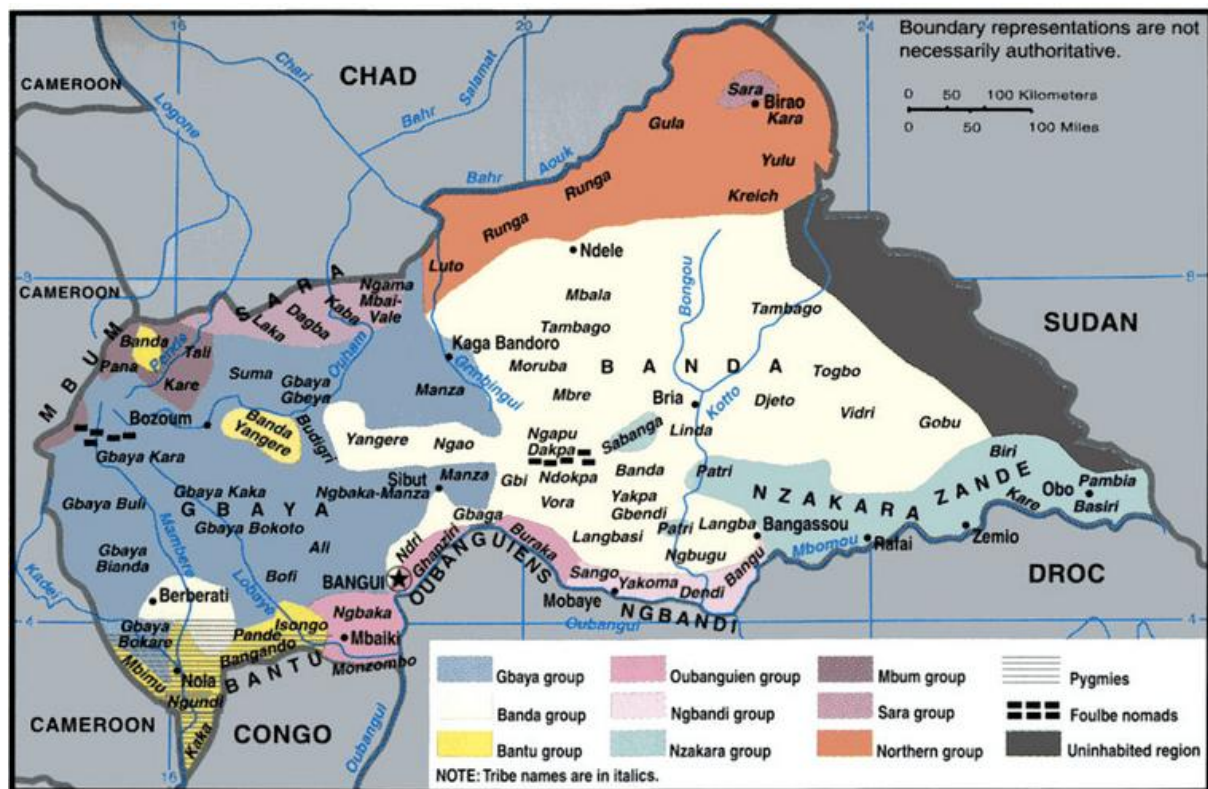
	sécurité public et privé et des groupes armés non étatiques	institutions nationales	Propagation des IST/VIH	5	4	• 20	• Signature obligatoire et le respect du code de conduite, y compris les dispositions EAS / HS ;	2	3	6		
Basse-Kotto ; Mambéré Kadéï; Mambéré; Sangha-Mbaéré; Lobaye Mbomou		- Sensibilité de la zone à la présence des groupes armés ; - Faibles présences ou éloignées des forces de l'ordre ; - Taux de chômage élevé et de sous-emploi dans les zones du projet ; - Faible mesure de protection des équipements ; - Les matériaux et équipements sont directement exposés	Stresse des employés et/ou membres des communautés environnantes	4	3	• 12	- Description claire des responsabilités du personnel de sécurité privé qui seront résumés aux services préventifs et défensifs ; - Pour le personnel de sécurité public, la signature d'un protocole d'accord (MOU) décrivant les items présentés dans le GPN de la BM sur la gestion des forces de sécurité ; - Sensibiliser les communautés environnantes sur le MGP lié aux VBG/EAS/HS et les prestataires de services disponibles ; - Mise en œuvre effective du plan d'action VBG du projet.	2	3	6		
			Dommages corporels	4	3	• 12		2	3	6		
			Pertes des biens et pertes de l'argent	4	3	• 12		2	3	6		

Bangui,	Accidents	- Mauvais état des routes ; - Proximité des habitations dans les emprises des routes ; - Absence de signalisation sur les routes ; - Conduite sous l'influence de l'alcool ou d'autres substances. - Conduite imprudente	Blessés ou morts	4	5	20	- Procéder à la signalisation des chantiers ; - Révision régulière des véhicules et engins ; - Utilisation obligatoire des EPI ; - Former les conducteurs des engins et des véhicules sur la sécurité routière ; - Sensibiliser les communautés environnantes sur les risques d'accidents liés aux travaux ; - Exiger des mesures de limitations des vitesses - Equiper les voitures ainsi que la CCP des radios et trousse de 1er secours - Former les chauffeurs.	2	3	8	UGP	Pendant les activités du projet
			Stresse des victimes	4	3	12		2	2	4		
			Dommages matériels	4	3	12		2	2	4		
			Pertes des biens et pertes de l'argent	4	3	12		2	2	4		
			Stresse des victimes	3	3	9		2	2	4		
			Dommages matériels	3	3	9		2	2	4		
			Pertes des biens et pertes de l'argent	3	3	9		2	2	4		

Basse-Kotto ; Mambéré Kadéi/Berberati Mbomou			Blessés ou morts	4	5	20		2	5	10		
			Stresse des victimes	4	3	12		2	3	6		
			Dommages matériels	4	3	12		2	3	6		
			Pertes des biens et pertes de l'argent	4	3	12		2	3	6		

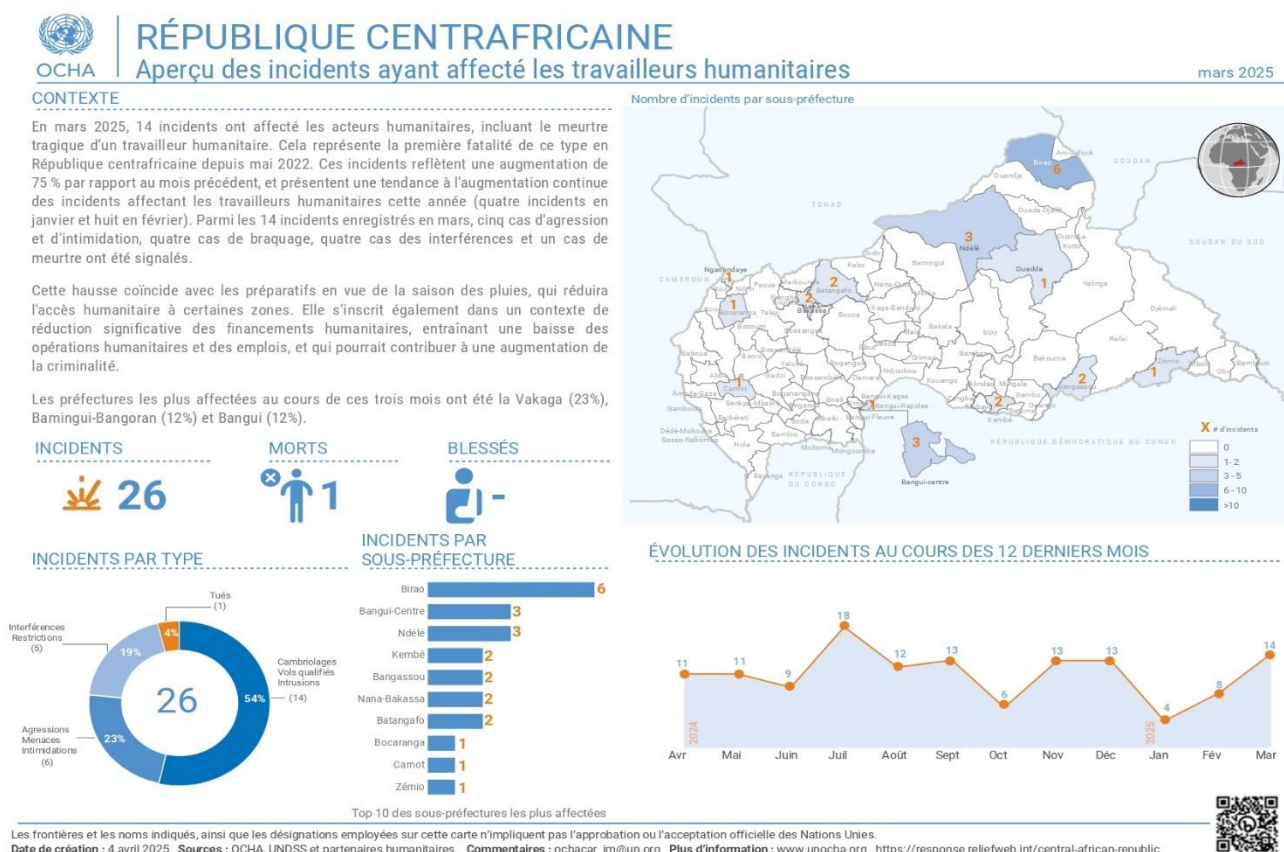
NB : compte tenu de la situation de vulnérabilité des groupes des femmes, enfants, autochtones etc. un accent particulier doit être mis dans la mise en œuvre des mesures d'atténuation. Il peut s'agir d'intensification des mesures de sensibilisation visant ce groupe, d'accorder prioritairement à ce groupe les EPI etc.

Annexe 1 : Répartition ethnique en RCA



Source : Public Intelligence Blog

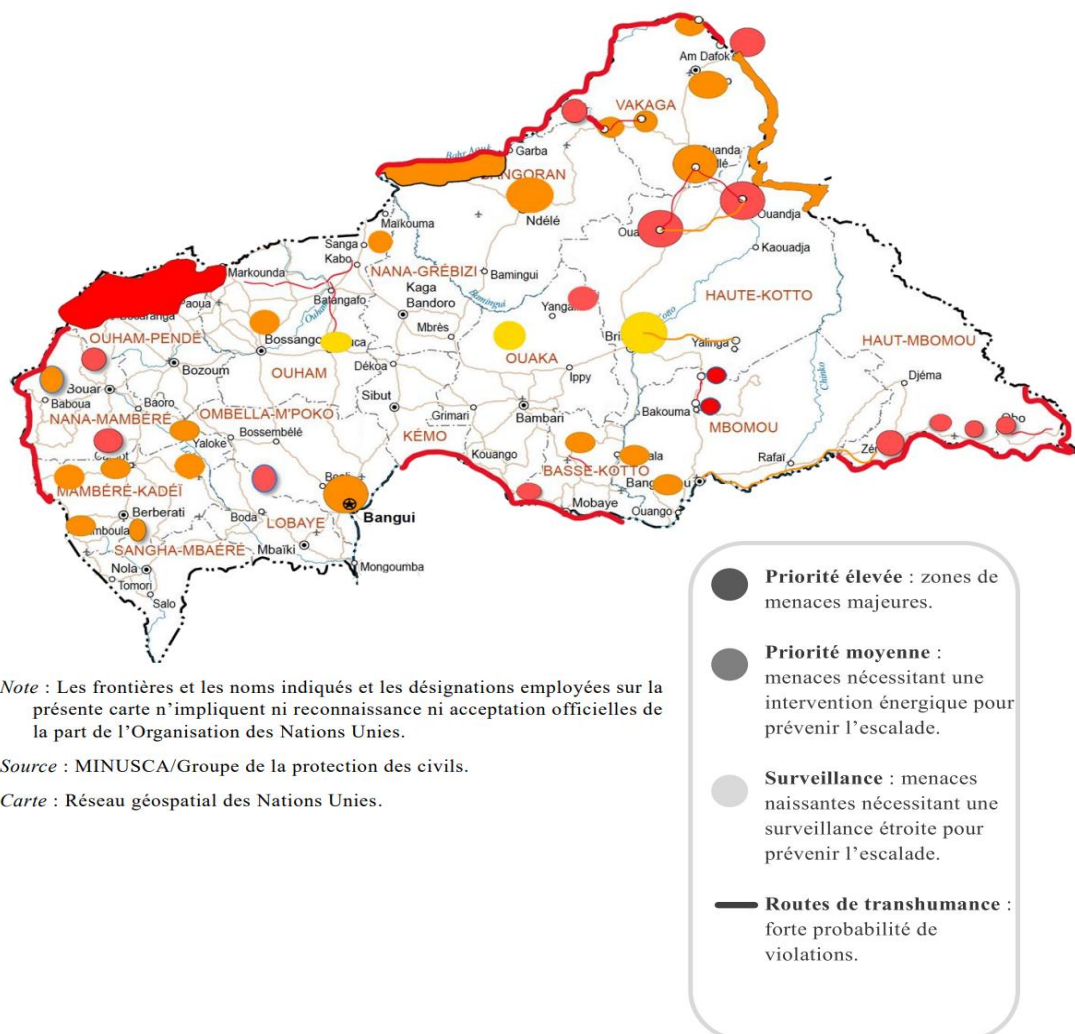
Annexe 2 : Incidents de sécurité sur le personnel humanitaire (mars 2025)



[https://www.unocha.org/attachments/32a338f7-2c39-415e-8f8b-f02a6868ec29/République-centrafricaine - Aperçu des incidents ayant affecté les travailleurs humanitaires \(avril 2024\).pdf](https://www.unocha.org/attachments/32a338f7-2c39-415e-8f8b-f02a6868ec29/République-centrafricaine-Aperçu-des-incidents-ayant-affecté-les-travailleurs-humanitaires-avril-2024).pdf)Source: OCHA, mars 2025

Annexe 3: zones de sécurités en janvier 2024

Carte des zones où la protection des civils est menacée au 31 janvier 2024



Note : Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur la présente carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'Organisation des Nations Unies.

Source : MINUSCA/Groupe de la protection des civils.

Carte : Réseau géospatial des Nations Unies.

